

**Évaluation formative du  
Programme de subventions de  
recherche-création en arts et  
lettres du CRSH**

Rapport final

8 octobre 2007



## AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

### SUBVENTIONS DE RECHERCHE-CRÉATION EN ARTS ET LETTRES

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) est l'organisme fédéral qui encourage et appuie la recherche et la formation en milieu universitaire dans le domaine des sciences humaines. Comme en fait mention *Définir nos orientations*, la recherche en sciences humaines permet de faire avancer les connaissances et nous aide à mieux comprendre les êtres humains, les collectivités et les sociétés – leurs pensées, leurs modes de vie et la façon dont ils interagissent entre eux et avec leur environnement. Grâce à ses programmes et à ses politiques, le CRSH permet d'atteindre les plus hauts niveaux d'excellence en recherche au Canada et favorise la collaboration ainsi que le partage des connaissances entre les disciplines, les universités et tous les secteurs de la société.

La décision de lancer un programme pilote en arts et lettres, de 2003 à 2008, a été prise au mois d'octobre 2002. À cette époque, il devenait de plus en plus évident que, bien que leur nombre augmentait, les artistes universitaires étaient sous-représentés au sein des programmes subventionnaires fédéraux. Le CRSH a donc décidé d'accorder des subventions à la communauté des chercheurs-créateurs en quête de savoir artistique. Ce qui suit est une évaluation formative du Programme pilote de subventions de recherche-création en arts et lettres du CRSH.

Les risques rattachés à ce programme ont été jugés significatifs étant donné son objectif novateur d'appuyer les composantes de recherche et de formation qui interviennent dans la création d'œuvres littéraires et artistiques ainsi que d'appuyer les chercheurs-créateurs, une nouvelle clientèle du CRSH. Cette évaluation s'inscrit dans le cadre du Plan d'évaluation axé sur les risques du CRSH de 2006-2007 à 2008-2009.

Les renseignements ainsi recueillis dans le cadre de l'évaluation permettront à la haute direction du CRSH de prendre une décision éclairée sur le renouvellement du programme. L'évaluation a abordé plusieurs thèmes : pertinence, conception et prestation, résultats à long terme et résultats immédiats, risques et possibilités, et alternatives.

Les éléments présentés dans l'évaluation révèlent que le Programme de subventions de recherche-création en arts et lettres adhère bien aux pratiques et aux aspirations des chercheurs-créateurs. Il est efficace, du moins à court terme, et unique, même à l'échelle internationale.

Le contexte d'évaluation a également permis de formuler plusieurs recommandations visant à améliorer l'efficacité du programme. La direction du CRSH a approuvé les améliorations proposées, qui sont contenues dans le [Sommaire de la réponse de la direction](#).

L'évaluation a été menée par des consultants indépendants mandatés par la Division du rendement organisationnel, de l'évaluation et de la vérification du CRSH. J'aimerais donc féliciter l'équipe d'évaluation externe de Science-Metrix (Éric Archambault, Frédéric Bertrand, Julie Caruso) et Manon Bourgeois. Leur professionnalisme, leur engagement et leur travail acharné ont été des plus appréciés.

Il serait bien de mentionner que les opinions exprimées dans l'évaluation sont celles de l'équipe de consultants. Elles ne correspondent pas nécessairement aux opinions du CRSH, contenues dans la réponse de la direction mentionnée plus tôt.

L'équipe de consultants a été appuyée et guidée par les employés de la Division du rendement organisationnel, de l'évaluation et de la vérification du CRSH, notamment par Courtney Amo, Robert Lalande, Jocelyne Manseau-Mandeville, Michael Bazant et Nicole Michaud.

J'aimerais également remercier le personnel du Programme de subventions de recherche-crédation en arts et lettres, dont Gisèle Yasmeen, Marc Fonda, Craig McNaughton, Laurent Messier, Murielle Gagnon, Tariq Bhatti, et Mathieu Ravignat. Leurs connaissances et leur collaboration à fournir les documents et les données nécessaires ont été vitales à l'évaluation.

Bien qu'ils soient trop nombreux pour que je les remercie individuellement, j'aimerais remercier les chercheurs-créateurs de la communauté des arts et lettres qui ont donné de leur temps et de leurs idées à cette évaluation. Dans un monde où les demandes d'information abondent, leurs points de vue ont été les bienvenus.

Finalement, j'aimerais souligner la justesse des conseils des membres du comité consultatif sur l'évaluation du Programme de subventions de recherche-crédation en arts et lettres, composé de Sarah Bonnemaison, Ann Calvert, Sean Caulfield, Lynn Hughes, Monique Régimbald-Zeiber, Geoffrey Rockwell, Claude Schryer, Courtney Amo, Jocelyne Manseau-Mandeville, Sarah Mark, Craig McNaughton et Laurent Messier. Leurs connaissances et leurs idées ont permis de s'assurer que l'on ne faisait pas fausse route et de garder le vent en poupe tout au long de l'évaluation. Aussi, je tiens à remercier Lynn Hughes d'avoir présidé l'atelier table-ronde.

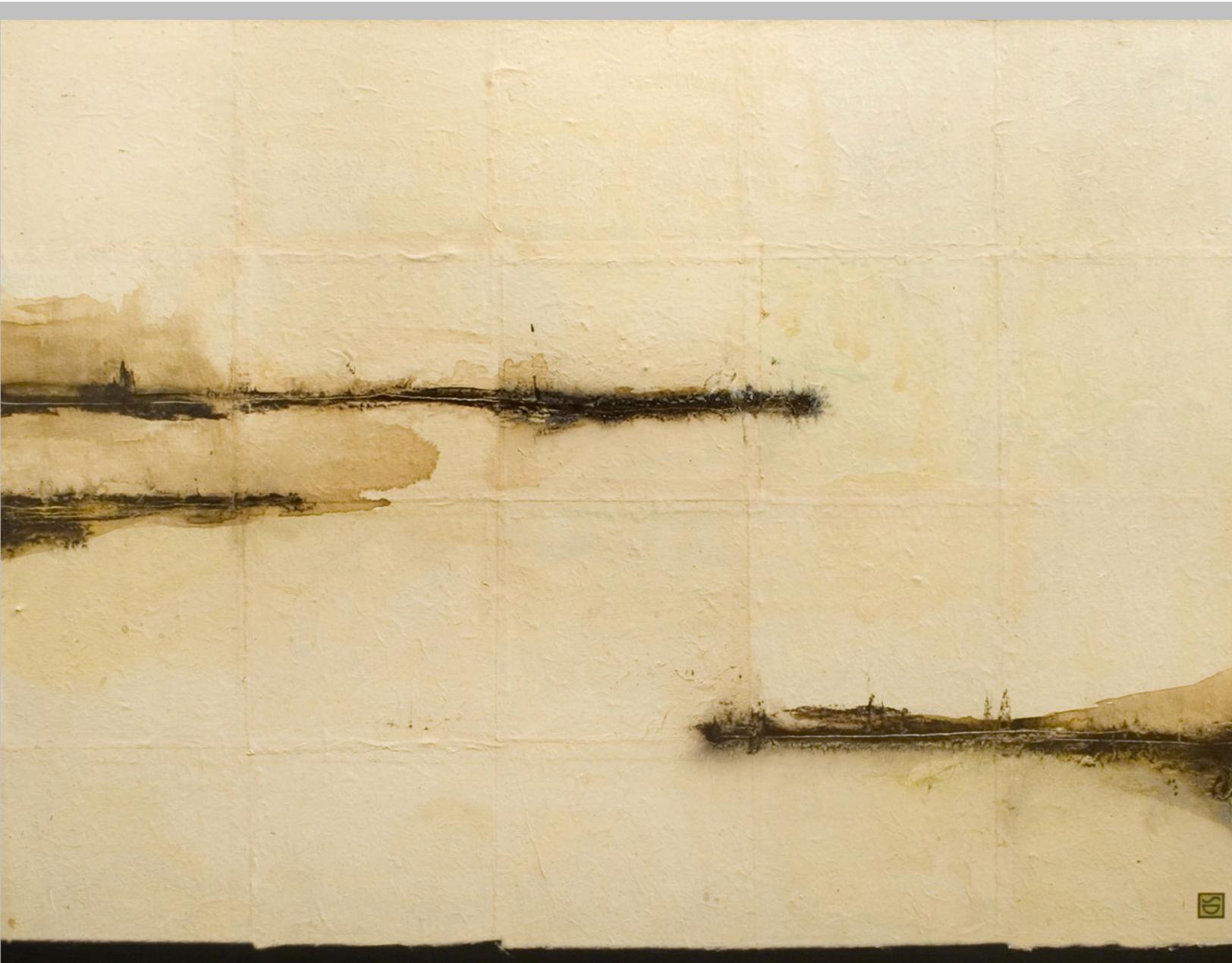
C'est la collaboration consciencieuse et respectueuse de tous et chacun qui a rendu possible cette évaluation.

Wayne MacDonald  
Directeur  
Rendement organisationnel, Évaluation et Vérification  
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Science-Metrix  
& Manon Bourgeois

**Évaluation formative du programme de  
subventions de recherche-cr ation en arts et  
lettres du CRSH**

**Rapport final**



# Science-Metrix & Manon Bourgeois

## Évaluation formative du programme de subventions de recherche-cr ation en arts et lettres du CRSH

### Rapport final

8 octobre, 2007

*par*

 ric Archambault, D.Phil.

Fr d ric Bertrand, M.Sc.

Manon Bourgeois, M.Sc., et

Julie Caruso, M.L.I.S.

*Pr sent  au*

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)

**Science-Metrix** se sp cialise dans la mesure et l' valuation de la recherche. Nous r alisons des  valuations de programme et de politiques, des analyses comparatives et sectorielles, des  tudes de march  et de la planification strat gique. Nos m thodes comprennent la bibliom trie, la scientom trie, la technom trie, les sondages, les entretiens, les analyses environnementales, la surveillance et la collecte de renseignements.

514.495.6505 ■ 1335 A, avenue du Mont-Royal E. ■ Montr al ■ Qu bec ■ Canada ■ H2J 1Y6  
[info@science-metrix.com](mailto:info@science-metrix.com) ■ [www.science-metrix.com](http://www.science-metrix.com)

**Photographie** Artiste: Stefan Denis, Montr al, Qu bec, Canada ■ Titre: la vall e du silence (Techniques mixtes: 58x60 po.) ■  
[www.furaxe.gc.ca](http://www.furaxe.gc.ca)



## SOMMAIRE

Le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) est un organisme f d ral de financement qui favorise l'essor de la recherche et de la formation en milieu universitaire dans les sciences humaines. Puisqu'il  tait de plus en plus clair que les chercheurs-cr ateurs, malgr  leur nombre croissant,  taient sous-repr sent s dans les programmes f d raux de financement de la recherche, le CRSH a donn  en 2002 son approbation   un nouveau projet d'appui   ces chercheurs-artistes universitaires dans leur qu te de savoir artistique. Ce programme pilote de trois ans, le programme de subventions de recherche-cr ation en arts et lettres, fait l'objet de la pr sente  valuation.

Cette  valuation formative (qui contient certains  l ments sommatifs) met l'accent sur les activit s et les extrants imm diats ainsi que sur les r sultats   court terme. L' valuation est fond e sur la triangulation de donn es obtenues avec les instruments m thodologiques suivants : un examen approfondi des fichiers et documents li s au programme; une table ronde avec les chercheurs-cr ateurs subventionn s par le programme; des sondages Web de trois groupes : les candidats subventionn s, les candidats non subventionn s (groupe comparable), les gestionnaires des  tablissements d'enseignement sup rieur responsables de la recherche et des subventions. Ces donn es sont  valu es selon les crit res suivants : i) pertinence; ii) conception et mise en  uvre; iii) extrants et r sultats imm diats; et iv) risques et opportunit s.

### **Pertinence et solutions de rechange**

*Pertinence* : Les r sultats indiquent clairement un consensus au sein des candidats   l'effet que les objectifs soient pertinents   leurs activit s de recherche artistique, notamment celles qui supportent des recherches de qualit  sup rieure (1<sup>er</sup> objectif) et la diffusion et la pr sentation de nouveaux travaux novateurs et de nouvelles formes d'expression de qualit    un vaste public (3<sup>e</sup> objectif). La plupart des r pondants estiment que les objectifs doivent  tre maintenus dans leur pr sente forme. Le quatri me objectif – favoriser les possibilit s de collaboration – est consid r  le moins pertinent, et les participants   la table ronde croient fermement qu'il faille accorder une priorit  r duite   cet objectif. Il est sugg r  que le CRSH justifie l'importance de la collaboration entre chercheurs-artistes.

*Alternatives* : Un  tat des lieux effectu  dans le cadre de cette  valuation a permis de recenser des programmes similaires au Canada et   l' tranger. Ce qui ressort de cette analyse est qu'  l'exception du Fonds qu b cois de la recherche sur la soci t  et la culture (FQRSC), il n'existe aucun programme qui soit vraiment comparable sur le plan des investissements en projets de recherche-cr ation (13,4 millions \$), de la taille (octroi jusqu'  250 000 \$ par projet), de la port e (pr s de 100 individus couvrant un vaste  ventail de disciplines artistiques subventionn s durant la phase pilote de cinq ans), et de la dur e (trois ans). Les r pondants au sondage ont confirm  l'absence de programmes comparables, mais  voqu  la pr sence de certains fonds de nature diff rente en provenance de sources gouvernementales f d rales et provinciales, et de sources universitaires. N anmoins, la majorit  des r pondants non subventionn s n'ont pas trouv  d'autres sources de financement pour leur projet de recherche-cr ation, et pr s de la moiti  des r pondants ont mentionn  qu'ils n'ont pas r alis  ni m me entrepris leur projet.

## **Conception et mise en œuvre**

Globalement, la conception et la mise en œuvre du programme sont très adéquates lorsqu'on tient compte qu'il s'agit d'un projet pilote à haut risque et les répondants étaient en général très satisfaits de la plupart des aspects liés à sa conception et à sa mise en œuvre. Des problèmes ont toutefois été soulignés quant à trois grands domaines liés à la conception (définition, critères d'admissibilité, budget et provision de fonds) et à la mise en œuvre (portée du programme, mécanisme de demande et procédure d'attribution).

*Définition* : Quoique la définition de recherche-crédation soit jugée satisfaisante par le CRSH, plusieurs candidats estiment que certains termes tel que « questions de recherche », « approche méthodologique » s'utilisent mieux dans un contexte de recherche scientifique que dans le contexte de la recherche-crédation. Il est suggéré d'envisager l'emploi d'autres termes.

*Critères d'admissibilité* : De façon générale, ces critères ont été bien compris, notamment par les demandeurs subventionnés. Il appert toutefois que des candidats ont eu de la difficulté à faire cadrer leurs pratiques dans la définition de recherche-crédation du CRSH, qui porte à confusion. Les répondants sont d'avis que les catégories de recherche et de disciplines artistiques n'incluent pas toutes les disciplines pertinentes ou émergentes. Il est suggéré que le CRSH propose aux candidats potentiels des exemples sur le Web.

*Budget et allocation de fonds* : Les candidats recensés se sont dits très satisfaits de la durée (trois ans) des subventions. Ils y voient d'ailleurs l'un des principaux avantages du programme. La valeur moyenne de 148 198 \$ des subventions durant la phase pilote suscite également un fort taux de satisfaction. Compte tenu des limites budgétaires du programme et du faible nombre de candidats sélectionnés (19 %) par rapport aux autres programmes du CRSH, certains candidats estiment la valeur des subventions trop élevée.

*Portée du programme* : Les trois concours de la phase pilote ont suscité un total de 474 candidatures. Le site Web du CRSH est identifié comme première source de renseignements, suivie du bureau de recherche ou du personnel des subventions universitaires. Même s'il n'y a pas d'écart démographique appréciable entre les régions du pays, seulement 9 % des demandes ont été soumises en français durant la phase pilote. Cette situation s'expliquerait par la faible participation des artistes francophones du Québec. De plus, le nombre de demandes en français a considérablement décliné lors du dernier concours (2005).

*Processus de demande* : En général, les candidats ont trouvé très adéquat le processus de demande de financement pour ce programme (en particulier la disponibilité des formulaires de demande, la quantité d'information demandée, le temps accordé pour remplir la demande et le service à la clientèle offert par le CRSH en général). Selon les données d'évaluation, certains candidats estiment que le CV électronique exigé par le CRSH cadre mal avec l'expérience et les compétences des chercheurs-crédateurs. Il est suggéré que le CRSH offre aux chercheurs-crédateurs une plate-forme plus flexible permettant d'accueillir tous les types de projets créateurs.

*Processus de sélection* : La nomination au comité de sélection de membres possédant une vision interdisciplinaire et un vaste éventail d'expérience en beaux-arts et en création constituait l'une des priorités du programme. Former un tel comité comporte des difficultés et les solutions ne sont pas évidentes; ce dilemme rend plus complexe toute tentative d'évaluer la pertinence de la structure des comités de sélection du programme. Le sondage a aussi révélé que deux variables importantes n'ont peut-être pas reçu l'attention voulue lors du processus d'adjudication: le statut du chercheur et la taille de l'université. Enfin, les candidats ont nettement exprimé leur insatisfaction quant à la quantité et la qualité des commentaires reçus du CRSH.

### **Extrants et résultats immédiats**

Quatre résultats immédiats ont été identifiés à la fin du programme :

- i) Une évolution qualitative de la recherche, ouvrant la voie à des compréhensions, orientations de recherche et cadres conceptuels novateurs;
- ii) Une participation accrue des étudiants en tant que co-créateurs et le développement de nouvelles méthodes d'enseignement;
- iii) Une collaboration accrue entre les récipiendaires de subventions et un vaste éventail d'individus avec lesquels ils ont établi des partenariats, au Canada et à l'étranger (notamment avec des chercheurs-créateurs provenant de disciplines spécifiques et avec des artistes professionnels à l'extérieur du milieu universitaire);
- iv) La diffusion des résultats de la recherche : plus de 85 % des candidats subventionnés estiment que la subvention a eu un effet positif sur cette dimension de leurs activités.

Les effets bénéfiques des subventions sur la pratique et la carrière comptent parmi les résultats imprévus mais positifs du programme. On fait cependant état de deux résultats négatifs : le manque de préparation de chercheurs subventionnés aux lourdes tâches administratives associées à la fonction de chercheur principal, ainsi que des difficultés imprévues avec des collaborateurs du projet.

### **Risques et opportunités**

*Risques* : Le faible nombre de candidats sélectionnés a suscité une certaine déception au sein de la population cible. L'écart entre les attentes et les résultats peut être considéré comme un facteur de risque pour le CRSH, qui devra par conséquent communiquer plus efficacement l'orientation ainsi que tout développement ou modification du programme. De plus, les méthodes de notation employées dans la phase pilote reposent sur une série de critères mathématiques et spécifiques, simplifiés au risque d'obtenir une évaluation plus subjective. Avant de reconduire le programme, il est proposé que les critères d'évaluation et les mécanismes de sélection soient affinés, clarifiés et rendus davantage accessibles aux décideurs et aux candidats, et que des commentaires plus étoffés soient acheminés aux chercheurs-créateurs.

*Opportunités* : Les candidats subventionnés notent que le soutien financier obtenu dans le cadre du programme ouvre d'autres avenues de financement, sans doute à cause de la crédibilité accrue qui accompagne l'obtention d'une subvention du CRSH. Ils évoquent également certains avantages, impacts et innovations socioéconomiques, y compris le développement de technologies de l'information novatrices, les demandes de brevets, différentes formes de protection de la propriété intellectuelle et une vaste gamme d'avantages socioculturels.

### **Conclusions et recommandations**

Les données compilées dans le cadre de cette évaluation permettent de conclure à la pertinence, l'originalité et l'utilité du programme de Subventions de recherche-crédation en arts et lettres. Durant la période d'évaluation, le programme a fait de grands pas vers la réalisation de tous ses objectifs. La population artistique sondée a remercié le CRSH d'avoir reconnu et respecté ses besoins et d'avoir mis sur pied un programme qui répond si effectivement à ses besoins. De plus, ce programme a permis aux chercheurs-créateurs de poursuivre en toute liberté leurs activités de recherche-crédation sans avoir à subir la plupart des contraintes auxquelles ils auraient pu devoir se soumettre autrement. Rien n'indique donc que le programme doive être interrompu à cette étape. Les évaluateurs formulent donc les six recommandations suivantes :

### **Recommandation 1**

Poursuite du programme pilote pour un minimum de deux concours additionnels suivie d'une évaluation sommative après la remise des subventions aux candidats sélectionnés dans la ronde finale de financement de la phase pilote. L'évaluation sommative devra inclure les éléments suivants : un modèle de structure permanente du programme; le fonctionnement, la composition et l'évolution du comité de sélection; la distribution de fonds entre groupes linguistiques, régions, universités et collèges de différentes tailles; le statut et le cheminement de carrière du chercheur; les disciplines et le type de recherche (p. ex. recherches techniques vs recherches moins techniques, etc.); et les gains intellectuels et les connaissances associés au programme.

### **Recommandation 2**

Révision du rapport final pour en tirer des enseignements plus riches sur les résultats, les impacts et la portée des activités de recherche-crédation. En plus du rapport final, attendu six mois après la fin du programme, l'obligation pour les titulaires de subventions de soumettre un rapport de mi-parcours, tout au moins pendant la phase pilote où une surveillance étroite est requise.

### **Recommandation 3**

Mise en place d'un système de gestion du rendement et collecte systématique et continue d'indicateurs pertinents de performance.

### **Recommandation 4**

Enquête du CRSH sur la présence d'obstacles et l'identification, s'il y a lieu, des obstacles inhérents à la conception du programme. Le CRSH devra examiner de près le niveau de participation et le déclin du nombre de candidats de langue française, afin de mesurer le risque que les chercheurs-crédateurs francophones jugent le programme inaccessible. La taille de l'université, la disponibilité d'étudiants chercheurs et la distribution régionale des subventions comptent aussi parmi les éléments devant être analysés. Les données pertinentes à ces enjeux devront être recueillies et intégrées au système de gestion du rendement.

### **Recommandation 5**

Développement d'un formulaire harmonisé de sélection et de rétroaction, permettant d'attribuer des points en fonction de critères de sélection détaillés et de recueillir des commentaires qualitatifs pour chaque demande. S'assurer qu'un système convivial et efficace soit utilisé pour collecter et compiler des commentaires pertinents à chaque étape du processus de sélection - de l'analyse initiale d'admissibilité aux décisions finales du comité de sélection.

### **Recommandation 6**

À l'intérieur de l'enveloppe financière du programme, création d'un régime de subventions plus modestes pour en améliorer l'accessibilité et répondre aux besoins des auteurs de projets de recherche-crédation plus petits et moins dispendieux.

### **Suggestions additionnelles**

Au-delà de ces six recommandations, il serait possible d'augmenter l'efficacité et de réduire les risques dans trois autres secteurs. Il est suggéré que le CRSH procède, après chaque concours, à un examen critique de la liste de disciplines servant à déterminer l'admissibilité; que le CRSH continue d'affiner les définitions opérationnelles de « recherche-crédation » et « artiste-chercheur » jusqu'à ce qu'un consensus s'établisse; et que le CRSH élabore une stratégie de communication, axée sur un portail de recherche-crédation, pour diffuser les résultats des concours ainsi que le contenu des projets subventionnés et non subventionnés, en plus d'offrir une tribune interne aux chercheurs-crédateurs désireux de faire entendre leurs opinions.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Sommaire</b> .....	<b>i</b>
<b>Table des mati�res</b> .....	<b>v</b>
<b>Liste des tableaux et des figures</b> .....	<b>vi</b>
<b>Glossaire des acronymes</b> .....	<b>vi</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>1 Pertinence et alternatives</b> .....	<b>8</b>
1.1 Pertinence.....	8
1.2 Programmes et alternatives de financement comparables .....	10
<b>2 Conception et mise en �uvre</b> .....	<b>13</b>
2.1 Conception du programme .....	13
2.1.1 D�finitions.....	13
2.1.2 Admissibilit� .....	14
2.1.3 Budget du programme et distribution des fonds.....	15
2.2 Mise en �uvre du programme.....	16
2.2.1 Promotion, sensibilisation et port�e du programme .....	16
2.2.2 Proc�dure de demande .....	20
2.2.3 Proc�dure de s�lection .....	21
<b>3 Extrants et r�sultats imm�diats</b> .....	<b>24</b>
3.1 Modifications de la qualit� de la recherche .....	25
3.2 Participation et formation des �tudiants .....	26
3.3 Les activit�s de collaboration.....	28
3.4 La diffusion et la pr�sentation des r�sultats de recherche .....	31
3.5 R�sultats impr�vus .....	32
<b>4 Risques et opportunit�s</b> .....	<b>35</b>
4.1 Risques .....	35
4.2 Opportunit�s.....	36
<b>Conclusions et recommandations</b> .....	<b>39</b>

## LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Tableau I	Taux de r�ponse des candidats subventionn�s et non subventionn�s aux sondages Web.....	6
Tableau II	Pertinence des objectifs - Perception des candidats.....	8
Tableau III	Distribution des candidatures et des subventions selon la taille des �tablissements dans le cadre du projet pilote du CRSH.....	18
Tableau IV	R�partition des dipl�m�s en arts, des candidatures, et des fonds distribu�s dans le cadre du projet pilote du CRSH.....	19
Tableau V	Impact du financement sur les activit�s artistiques et de recherche-cr�ation: perception des chercheurs-cr�ateurs.....	26
Tableau VI	Impact du financement sur les activit�s de formation : perception des chercheurs-cr�ateurs.....	28
Tableau VII	Niveaux de collaboration nationale par type de collaborateur tels que d�clar�s par les candidats subventionn�s.....	29
Tableau VIII	Niveaux de collaboration internationale par type de collaborateur tels que d�clar�s par les candidats subventionn�s.....	30
Tableau IX	Impact du financement sur les activit�s de diffusion : perception des chercheurs-cr�ateurs.....	31
Tableau X	Principaux impacts inattendus (positifs ou n�gatifs) du programme de subvention sur les activit�s des chercheur-cr�ateurs.....	33
Figure 1	Mod�le logique du programme de subventions de recherche-cr�ation.....	5
Figure 2	Nombre d'�tudiants ayant particip�s aux projets de recherche-cr�ation tel que d�clar� par les chercheurs-cr�ateurs subventionn�s (n=45) par niveau d'�tude et par le statut par �quipe ou individuel.....	27

## GLOSSAIRE DES ACRONYMES

AHRC :	Arts and Humanities Research Council
CCE :	Comit� consultatif d'�valuation
ACDB :	Association canadienne des doyens des beaux-arts
ROEV :	Rendement organisationnel, �valuation et v�rification
FQRSC :	Fonds qu�b�cois de la recherche sur la soci�t� et la culture
CNRC :	Conseil national de recherches du Canada
CRSNGC :	Conseil de recherches en sciences naturelles et en g�nie du Canada
SBA :	Sous-comit� sur les beaux-arts
SH :	Sciences humaines
CRSH :	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

## INTRODUCTION

### **Mandat, port e et objectifs de l' valuation**

Le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) est un organisme f d ral de financement qui favorise l'essor de la recherche et de la formation en milieu universitaire dans les sciences humaines. Plus sp cifiquement, les fonds vers s par le CRSH permettent   des chercheurs d'explorer, d'inventer et de d velopper une expertise approfondie dans un vaste  ventail de disciplines et de cibler leurs recherches en fonction de besoins sociaux pr cis, en plus d'appuyer la formation et la communication des activit s de recherches. Le CRSH a confi    Science-Metrix et   Manon Bourgeois le mandat d' valuer son projet pilote d'une dur e de trois ans – le Programme de subventions de recherche-cr ation en arts et lettres.

Puisque le programme a  t  mis en marche r cemment, cette  valuation a un caract re essentiellement formatif et met l'accent sur les activit s et r sultats imm diats du programme.   cause de la nature m me des programmes pilotes, et parce que la d cision pourrait  tre prise de ne pas reconduire ce programme, l' valuation comporte  galement des  l ments sommatifs. Ces  l ments sont toutefois limit s, compte tenu que seulement deux rapports finaux  taient disponibles au moment de l' valuation et compte tenu de l'absence d'indicateurs de rendement. L'utilit  de poursuivre le programme (comme projet pilote ou sous toute autre forme) ou de le supprimer compte parmi les  l ments centraux de cette  valuation. Advenant que le programme soit reconduit, ses effets auront plus de temps pour filtrer   travers la communaut  artistique; les  valuations subs quentes pourront donc identifier et  valuer de fa on plus ad quate les r sultats interm diaires et finaux.

La pr sente  valuation a  t  encadr e par un Comit  consultatif d' valuation (CCE) qui a jou  un r le conseil en mati re de port e, de qualit  globale, d' ch anciers, de design, d'ex cution, d'analyse et de suivi (y compris les conclusions et recommandations) du projet   entreprendre. Sa pr sence a permis de s'assurer que les objectifs du projet soient atteints. Le r le du Comit  se lisait tel que suit :

- 1) Participe, au besoin,   la s lection des consultants ou des entreprises de consultation charg s de l' valuation;
- 2) Participe aux r unions du Comit  consultatif des projets;
- 3) Commente en temps opportun les  bauches de documents et de rapports, et s'assure que l' valuation tienne compte du contexte global et des objectifs du programme pilote; et
- 4) Propose au besoin des conseils additionnels.

Les activit s, extrants et r sultats imm diats du programme pilote seront  valu s   la lumi re des crit res suivants : i) pertinence; ii) conception et mise en  uvre; iii) r sultats; et iv) risques et opportunit s.

### **Intervenants du programme**

  l'*interne*, les parties prenantes du programme englobent tous les individus et unit s directement associ s au programme ou   son  valuation. Ce groupe d'intervenants inclut notamment les gestionnaires et autres employ s du CRSH qui ont con u et mis en  uvre le programme; le conseil

de direction du CRSH et les cadres supérieurs du CRSH; le Comité consultatif d'évaluation; le comité permanent de soutien à la recherche du CRSH; le comité permanent du CRSH sur le rendement et l'évaluation; les membres des comités de sélection; des experts externes cooptés aux fins d'évaluation des demandeurs; les consultants du programme; les partenaires du programme; et les gestionnaires et autres employés du programme de subventions de recherche stratégique.

Les intervenants externes regroupent tous les individus et unités externes qui, sans participer à sa mise en œuvre, pourraient subir les effets des résultats du programme. Ce groupe d'intervenants comprend notamment : les chercheurs-crédateurs subventionnés; les étudiants de toutes disciplines et autres collaborateurs universitaires qui participent aux projets subventionnés de chercheurs-crédateurs; les chercheurs-crédateurs non subventionnés (qui, à cause de l'existence du programme du CRSH, bénéficient néanmoins d'une reconnaissance accrue de leur contribution et des obstacles qu'ils doivent surmonter); les artistes professionnels à l'extérieur des universités qui développeront ou renforceront des liens par l'entremise de collaborations avec des chercheurs dans le cadre de projets subventionnés ou non par le CRSH; les associations d'artistes professionnels au Canada; les facultés des arts des universités canadiennes; les clients et mécènes des arts au Canada; les bureaux de recherches d'universités canadiennes qui assurent la liaison entre le CRSH et les chercheurs-crédateurs; les organismes gouvernementaux (notamment les organismes responsables de budgets pour les arts et la culture); et les facultés des arts, les organismes et les institutions artistiques à l'extérieur du Canada.

### **Origines du programme de subventions de recherche-crédation en arts et lettres**

Le financement d'artistes affiliés à une institution postsecondaire retient davantage l'attention depuis quelques années. À l'instar de leurs collègues d'autres disciplines, on attend de ces chercheurs-crédateurs qu'ils obtiennent des subventions des conseils de recherche comme le CRSH pour financer leurs projets. Traditionnellement, quand les chercheurs-crédateurs postulent dans le cadre de programmes réguliers de subventions des conseils de recherche, ils sont évalués selon les mêmes critères que les chercheurs des sciences humaines. Cependant, il est difficile de comparer équitablement les résultats des chercheurs-crédateurs à ceux des chercheurs en sciences sociales et humaines parce que l'accent sur la publication d'articles de revues et de monographies n'est pas aussi important dans les domaines artistiques que dans les sciences humaines. En effet, les extrants peuvent prendre une variété de formes y compris les spectacles, la sculpture, la peinture et les présentations multimédia, pour ne nommer que celles-là.

En octobre 2000, le CRSH a parrainé une importante conférence sur l'avenir des sciences humaines au Canada. Dans le sillage de cet événement, le CRSH a créé en juin 2001 un groupe de travail, le Sous-comité sur les beaux-arts (SBA). Le SBA conclut que la communauté croissante d'artistes dans les institutions universitaires était sous-représentée au sein des programmes subventionnaires fédéraux, et que ces artistes avaient peu de chances de bénéficier du même niveau d'appui que les chercheurs en sciences humaines. Ces individus – provisoirement définis comme des membres de facultés – *“who hold either an MFA or a Ph.D. and cross-over or bridge the worlds of practice, critique and theory”* – qui participaient en trop faibles nombres aux concours du CRSH, estimant sans doute faibles leurs chances de réussite. Ainsi que le notait le SBA dans son second rapport (Octobre 2002, p. 2), *“By liberating artist-researchers from what has of necessity evolved as an isolated research culture of ‘excellence*

*in poverty' and encouraging them to raise their research expectations and ambitions, SSHRC and its constituency stand to benefit significantly*”. Dans ce m me rapport, le SBA dressait le portrait suivant des chercheurs-cr ateurs adeptes d'approches novatrices et d'activit s de recherche transformatives:

- Ils privil gient davantage la recherche interdisciplinaire et r pondent aux exigences des professeurs en sciences humaines, avec lesquels ils collaborent;
- Jamais n'aura-t-on vu, dans un vaste  ventail de disciplines, autant de professeurs et d' tudiants d'institutions postsecondaires  ouvrant comme artistes professionnels.
- Les chercheurs-cr ateurs ont acc s   un nombre tr s limit  de fonds de recherches au-del  des programmes offerts par le Fonds qu b cois de la recherche sur la soci t  et la culture (FQRSC), le Conseil des arts du Canada (CAC), le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en g nie du Canada (CRSNG).
- Les  tudiants chercheurs doivent surmonter de nombreuses frustrations, obstacles et occasions perdues parce qu'  l'encontre de leurs coll gues d'autres disciplines, ils ne disposent pas d'agence subventionnaire f d rale   laquelle ils peuvent s'adresser.
- Leurs taux de participation et de r ussite au sein des programmes existants du CRSH restent faibles; et quand ils soumettent leur candidature, des obstacles particuliers se dressent sur leur chemin.
- Il existe parmi les chercheurs-cr ateurs une perception dominante que les programmes, crit res et comit s du CRSH manifestent peu de sympathie envers leurs projets de recherche.

Le pr sident de la table ronde organis e dans le cadre de cette  valuation a clairement d crit la situation actuelle au Canada :

*“The term research/creation is gaining currency both in Canada and internationally. Until recently, university- and college-based artists had been treated as research “outsiders”—an exotic, and perhaps even a suspicious, breed. Until the FQRSC in Quebec began funding research/creation in 2000, we were the only university sector excluded from the spectrum of funding programs intended for university research and researchers. A few hardy artist-researchers managed to piggyback elements of their research programs on Strategic grants in other disciplines—usually by suppressing important aspects of their activity and describing their practice in language (or with emphases) developed in very different disciplines. While artist-researchers were able to apply to the Canada Council, this was often also awkward, either because the assumptions and setting at the university are different than those for independent artists (student mentoring, for instance) or because university artists were seen as intruding on the very slim percentage of the Council funds available for independent artists' projects. At the same time, university artist-researchers are increasingly involved in interdisciplinary initiatives that cross university disciplines and may also include the participation of artists and organizations beyond the university. For these and other reasons, there is a growing recognition that artist-researchers have something very vital to contribute to the contemporary university research community.”*

Le CRSH a tent  de rem dier   ces probl mes en cr ant un programme pilote   l'intention des professeurs qui s'efforcent de cr er des ponts entre les arts et la recherche universitaire traditionnelle. En 2002, le CRSH a donn  son aval au d veloppement d'un nouveau projet d'appui aux chercheurs-cr ateurs en qu te de savoir artistique – le programme de Subventions de recherche-cr ation en arts et lettres. L'initiative a  t  con ue comme projet pilote parce qu'elle comporte, aux yeux de certains, plus de risques que les programmes des secteurs traditionnellement privil gi s par le CRSH. Ce projet pilote est l'objet de la pr sente  valuation.

### **Mod le de logique du programme**

L' quipe d' valuation et le CCE ont d velopp  un mod le logique du programme. La Figure 1 illustre les facteurs et influences externes, intrants, activit s, extrants et r sultats du programme. Le mod le utilise un sch ma vertical pour repr senter la composition et l'encha nement du programme. Il est important, cependant, de ne pas voir dans cette structure une progression uniquement lin aire ou hi rarchique; il est pr sum  que les divers  l ments constituent des unit s  gales et essentielles du syst me et qu'elles s'influencent mutuellement dans un processus de r troaction continue. L' valuation vise surtout les activit s et extrants du programme, tout en soupesant un certain nombre d'enjeux li s aux intrants du programme et   certains r sultats ou effets imm diats. Les  l ments ciblés sont indiqu s en bleu dans le cadre   l'extr me gauche de la figure.

*Facteurs et influences externes* – La conception du programme s'inspire   la fois de la dynamique de la demande (impulsion) et des obstacles   sa r alisation (barri re). Sous l'effet conjugu  de l'augmentation du nombre de chercheurs-cr ateurs dans les institutions postsecondaires et de l'int r t croissant pour les beaux-arts, la demande d'aide mon taire s'est accrue. Les chercheurs-cr ateurs disposent toutefois de possibilit s de financement limit es. Les intrants repr sentent les ressources employ es pour compl ter la mission du programme et obtenir les r sultats d sir s. Ce mod le inclut dans ses intrants tous les niveaux d cisionnels du CRSH, le budget du programme ainsi que la participation vitale du noyau de l'auditoire cible du programme y compris les intervenants et communaut s artistiques, les institutions postsecondaires, le CAC et, bien s r, les chercheurs-cr ateurs eux-m mes.

La section *Activit s* du mod le comprend les principaux m canismes r currents du programme. Le c t  gauche inclut les activit s entreprises par le CRSH, tels la communication avec la client le du programme, le processus de s lection et l'examen par les pairs, ainsi que la surveillance et l' valuation du rendement. Le c t  droit pr sente les pratiques des chercheurs-cr ateurs, y compris la production et la diffusion de travaux de qualit  sup rieure ainsi que la formation et le mentorat des  tudiants. Les extrants du programme sont les r sultats tangibles de ces m canismes – les « produits » du programme. Les produits internes du programme sont pr sent s   gauche. Les produits de l'auditoire cible, y compris les r sultats des recherches et de la formation, sont illustr s   droite.

Finalement, la section « R sultats du programme » pr sente les effets pr sum s sur la client le et la communaut  au sens large. Des modifications du comportement, du savoir et de la comp tence des chercheurs-cr ateurs comptent parmi les r sultats imm diats, ainsi que les effets des subventions sur les personnes  ouvrant sous leur influence directe ( tudiants, collaborateurs, m c nes). Les extrants   plus long terme incluent des jalons importants et des changements durables   plus grande  chelle au sein d'institutions, d'organismes, de communaut s et syst mes, r sultant de l'existence du programme de Subventions de recherche-cr ation en arts et lettres du CRSH.

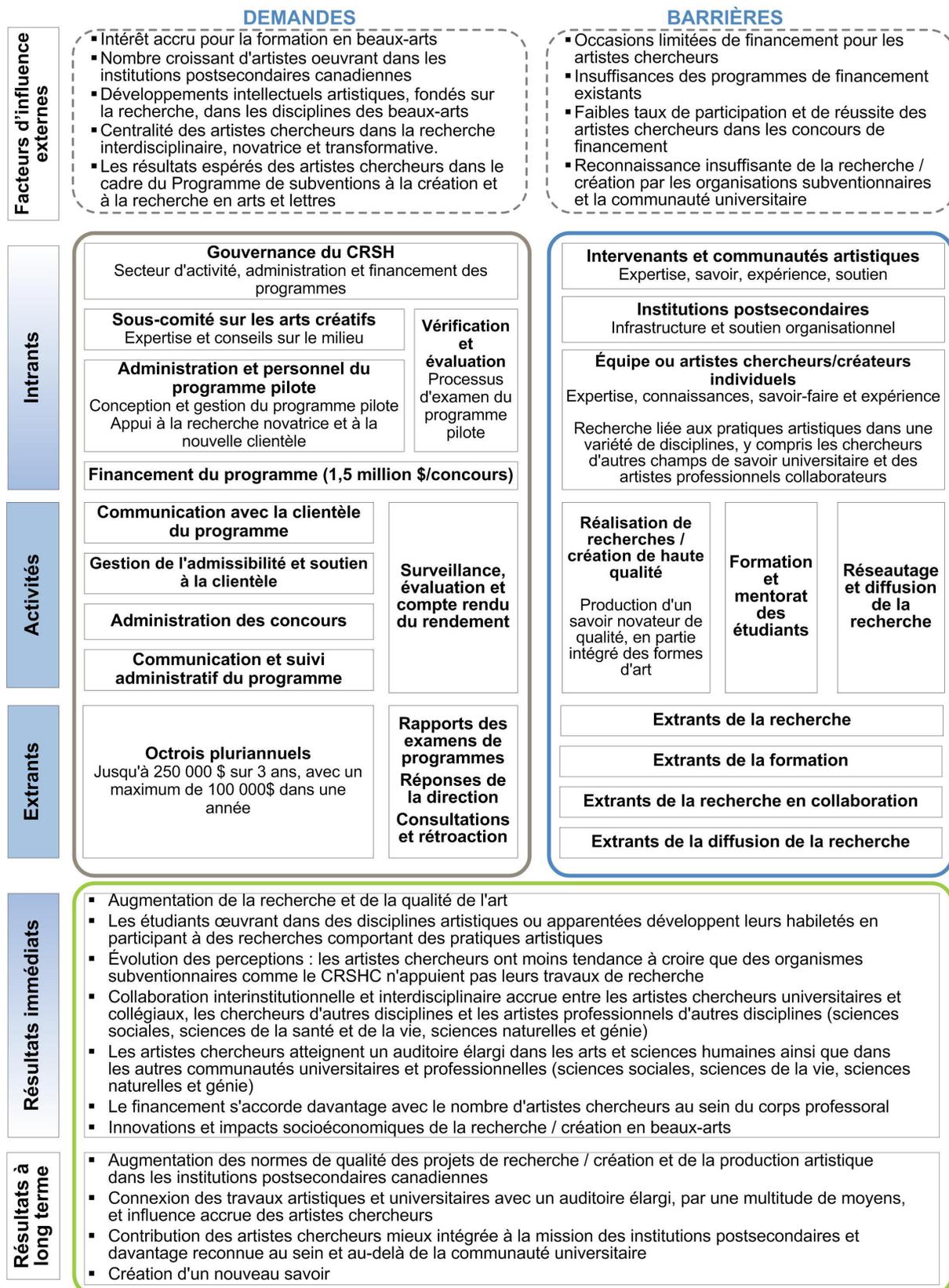


Figure 1 Modèle logique du programme de subventions de recherche-cr ation

## Approche méthodologique

La présente évaluation est fondée sur la triangulation de données obtenues à l'aide des instruments méthodologiques suivants : examen des fichiers et documents; un atelier du type table ronde; et des sondages Web (pour plus de détails sur ces instruments, voir l'Annexe A). Un recensement exhaustif de la documentation et un état des lieux ont été conduits pour vérifier s'il existe d'autres programmes ou projets similaires au Canada ou dans d'autres pays, et pour répondre à des questions d'évaluation telles que les concepts alternatifs et la continuation de la pertinence. En plus de s'avérer une importante source de données, la table ronde des récipiendaires de subventions aura permis de confirmer, identifier et / ou soulever des questions / hypothèses de recherche imprévues. Cette réflexion a permis de recueillir des données substantielles sur un vaste éventail d'enjeux liés au projet pilote du CRSH. Ces données ont permis à leur tour de mieux définir les instruments de sondages Web. La documentation de la table ronde, y compris le programme de l'atelier (où sont énumérés les enjeux thématiques et les questions ayant servi à structurer la discussion, ainsi que la liste des participants à la table ronde), est présentée à l'Annexe B et les commentaires issus de la table ronde à l'Annexe C. Après la table ronde, trois sondages Web ont été soumis aux candidats et aux intervenants universitaires suivants : 1) les candidats subventionnés; 2) les candidats non subventionnés (groupe comparable); et 3) les gestionnaires des établissements d'enseignement supérieur responsables de la recherche et des subventions. Les questionnaires sont inclus en annexe (annexes D, E et F). Les données recueillies ont permis de procéder à une analyse dialectique des candidats subventionnés et non subventionnés. Les deux populations ont tendance à exprimer des préjugés innés dans les réponses aux sondages sur le programme de subventions. Les candidats subventionnés expriment souvent un préjugé favorable et ils ont davantage tendance à se dire satisfaits des programmes et même s'ils sont insatisfaits, ils s'abstiendront souvent de « mordre la main qui les nourrit ». Les candidats infructueux, par contre, manifesteront souvent de la frustration et des préjugés négatifs. Malgré ces limites inhérentes, il est important de jeter un regard critique sur les opinions de ces deux populations.

Les taux de réponse étaient les suivants : 71 % pour les candidats subventionnés (voir Tableau I) avec une marge d'erreur de  $\pm 6\%$  (19 fois sur 20); 32 % pour les candidats non subventionnés avec une marge d'erreur de  $\pm 7,9\%$  (19 fois sur 20); 41 % pour l'échantillon complet avec une marge d'erreur de  $\pm 5,8\%$ . La taille de l'échantillon est suffisante pour autoriser une analyse comparative des groupes subventionnés et non subventionnés.

Tableau I Taux de réponse des candidats subventionnés et non subventionnés aux sondages Web

Sondage Web	Population (n)	Répondants	Taux de réponse (%) <sup>1</sup>	Marge d'erreur (%) <sup>2</sup>
<b>Demandeurs subventionnés</b>	<b>90</b>	<b>64</b>	<b>71.1%</b>	<b><math>\pm 6.6\%</math></b>
Demandeurs subventionnés (2003/2006)	59	45	76.3%	$\pm 7.2\%$
Demandeurs subventionnés (2006)	31	19	61.3%	$\pm 14.2\%$
<b>Demandeurs non subventionnés</b>	<b>323</b>	<b>104</b>	<b>32.2%</b>	<b><math>\pm 7.9\%</math></b>
<b>Total</b>	<b>413</b>	<b>168</b>	<b>40.7%</b>	<b><math>\pm 5.8\%</math></b>

1 Taux de réponse = nombre de sondages complétés, divisé par l'échantillon total, y compris les répondants potentiels que l'on n'a pu joindre.

2 Coefficient de confiance de 95 % (19 fois sur 20)

### **Limites de cette  valuation**

L' valuation porte sur un projet pilote qui n'existe que depuis peu. Par cons quent, nous ne disposons que de peu de renseignements sur les extrants et r sultats. Aucune mesure ou contr le de rendement n'a  t  implant e au CRSH relativement   ce programme. Aucune base de r f rence n'est disponible, et seulement deux rapports finals de projets ont  t  compl t s par les chercheurs-cr ateurs subventionn s.

Parce qu'il s'agit d'une nouvelle client le pour le CRSH, et   cause de la raret  des donn es de base, les instruments d' valuation s lectionn s visent principalement la collecte de donn es et de renseignements sur les demandeurs. Aucun informateur ou expert ind pendant n'a  t  interrog . Il  tait par ailleurs impossible d'utiliser des  tudes de cas pour authentifier les extrants et r sultats du programme. On pourra plus facilement mesurer ces  l ments lors d' valuations futures. Finalement, une analyse du rapport c ut-efficacit  ne faisait pas partie du mandat de cette  valuation.

# 1 Pertinence et alternatives

## 1.1 Pertinence

Le programme de Subventions de recherche-cr ation en arts et lettres a pour but principal de favoriser l'excellence de la recherche dans les disciplines artistiques. Apr s consultation exhaustive de la communaut  de chercheurs-cr ateurs, les quatre objectifs suivants ont  t  retenus :

- Appuyer les projets de recherche-cr ation de haute qualit  qui contribuent   l'avancement du savoir dans les beaux-arts et enrichissent la qualit  des productions artistiques dans les institutions postsecondaires au Canada;
- Contribuer   d velopper les habilit s de recherche des  tudiants de premier cycle et des  tudes sup rieures  ouvrant dans les disciplines artistiques, en les faisant participer   des projets o  cohabitent recherche et pratique artistique;
- Faciliter la diffusion et la pr sentation d' uvres de qualit    un large public   l'aide d'un vaste  ventail de moyens didactiques et artistiques;
- Favoriser la collaboration entre les artistes et autres chercheurs d'institutions postsecondaires, et les artistes professionnels.

Globalement, la consultation r v le qu'il existe un consensus chez la client le de ce programme. Ceux-ci jugent les objectifs du programme pertinents quant   leurs activit s de recherche (avec des marges d'erreur variant entre  $\pm 2,8\%$  et  $\pm 5,4\%$  19 fois sur 20). De plus, la majorit  des candidats consult s estime qu'il n'y a pas lieu de modifier les objectifs pour mieux appuyer leurs activit s de recherche et combler les besoins des chercheurs-cr ateurs. Ce consensus, qui englobe les candidats subventionn s et les candidats non subventionn s ainsi que les responsables de subventions des trois concours (2004, 2005 et 2006), se manifeste dans une conception partag e quant   la pertinence des objectifs du programme (Tableau II). Le soutien aux projets de recherche de qualit  (objectif 1) et l'effort de faciliter la diffusion d' uvres de qualit  (objectif 3) suscitent le plus large consensus. Les perceptions des objectifs 2 et 4 apparaissent moins consensuelles mais dans l'ensemble, les r sultats confirment que les objectifs du programme sont jug s pertinents.

Tableau II Pertinence des objectifs - Perception des candidats

Objectif du programme	Tr�s pertinent/ Pertinent	Peu pertinent/ Non pertinent	N	Marge d'erreur <sup>1</sup>
1. Soutien � la recherche / cr�ation de haute qualit�	0.95	5%	167	( $\pm 2,8\%$ )
2. D�veloppement des comp�tences de recherche des �tudiants	0.87	13%	165	( $\pm 4,3\%$ )
3. Faciliter la diffusion et la pr�sentation d'�uvres de qualit�	0.95	5%	167	( $\pm 2,8\%$ )
4. Favoriser des occasions de collaboration	0.76	24%	166	( $\pm 5,4\%$ )

<sup>1</sup> Niveau de confiance de 95 % (19 fois sur 20); population totale, 474 demandeurs

De mani re g n rale, les candidats adoptent une attitude tr s positive, comme en t moigne ce sommaire des r ponses aux questions ouvertes du sondage :

## Rapport final

- Le programme répond aux besoins des chercheurs-crédateurs et comble un créneau jusque là inoccupé (53 commentaires)
- Chercheurs-crédateurs et étudiants tirent des bénéfices réels du programme; continuez le bon boulot; faites-en un programme permanent. (38 commentaires)
- Ce programme encourage la multi / interdisciplinarité et la collaboration. (20 commentaires)
- Ce programme renforce la crédibilité des chercheurs-crédateurs, les valide, et contribue à rehausser la stature de cette discipline en milieu universitaire. (16 commentaires)

Des répondants paraissent toutefois réticents devant certains objectifs courants et certaines composantes apparentées du programme :

- Manque de clarté et de simplicité concernant les projets admissibles et les objectifs du programme. (24 commentaires)
- Le programme doit être modifié pour mieux refléter la perspective artistique de la recherche. (15 commentaires)
- Le programme a un potentiel énorme, mais il faudra clarifier ses objectifs et critères et élargir sa portée. (11 commentaires)

Plusieurs participants aux tables rondes jugent trop étroit le premier objectif d'avancement du savoir dans leur propre discipline par l'appui à la recherche-crédation de qualité. Il est important, estiment-ils, de ne pas confiner au milieu des chercheurs-crédateurs cette recherche et les résultats qui en découlent. « Je suis moins intéressé à faire progresser la discipline qu'à utiliser des méthodes propres aux beaux-arts et au processus créatif, et de permettre ainsi à d'autres disciplines de voir à quel point elles ont besoin de nos méthodes. Si elles pouvaient adopter nos méthodes, leur travail serait bien plus productif. Nous avons donc quelque chose de vraiment précieux à offrir aux autres chercheurs. »

Les pratiques de diffusion et de présentation des résultats (objectif 3) divergent entre les arts et les sciences, observent les participants au sondage. Les artistes peuvent diffuser leurs travaux plus rapidement qu'en science, où le processus se déroule beaucoup plus lentement. L'expression « large public » dérouté certains participants. « Il me semble que nous avons plusieurs publics, ou du moins des publics différents selon le degré d'expertise de l'auditoire », notait l'un d'eux. Il devient ainsi encore plus important d'établir la distinction entre la diffusion d'une œuvre à ses pairs et sa présentation au grand public. Les moyens traditionnels à la disposition des artistes - aires d'expositions et de spectacles (galeries, théâtres, etc.) - peuvent interdire toute diffusion à un « large public ». « Certains de mes collègues associaient la diffusion à une sorte de conférence, ou à de la documentation. Ça les inquiète », dit un participant. Même s'ils doivent compter sur plusieurs formes de diffusion (universitaires, contextuelles, etc.), les artistes dépendent généralement moins des modes traditionnels (revues scientifiques, conférences) que les sciences. Pour communiquer avec un large auditoire, les artistes ont de plus en plus recours aux « super distributions », typiquement appuyées par des technologies comme l'Internet.

Certains candidats jugent trop rigides les exigences de formation et de collaboration de deuxième et troisième cycles (objectif 2) Des répondants (22 commentaires) doutent de la pertinence de développer des habiletés de recherche (objectif 2); toutefois, la plupart de ces répondants n'ont pas reçu de subventions. Même si l'on doit tenir compte de ces voix dissidentes, il faut noter que plusieurs répondants insistent sur l'importance de la formation et du mentorat. Plusieurs ont

indiqué leur grande satisfaction de voir comment les étudiants réagissent devant leur rôle de chercheur et comment cette participation influence leur développement artistique, leurs habiletés de recherche, leurs intérêts créatifs et leurs décisions de carrière.

L'objectif 4, faciliter la collaboration, a suscité le plus haut niveau de désaccord, y compris à la table ronde. Plusieurs chercheurs-créateurs croient fermement que cet objectif mérite qu'on lui attache moins d'importance que les autres. Il n'est pas étonnant de constater que les titulaires de subventions qui travaillent en équipe (avec des étudiants ou des collaborateurs) accordent plus d'importance au quatrième objectif que les chercheurs-créateurs qui travaillent seuls : 87 % des candidats œuvrant en équipe jugent cet objectif « pertinent » ou « très pertinent », contre 67 % des demandeurs individuels. Quelque 24 % des candidats travaillant seuls doutent de sa pertinence, contre seulement 7 % des candidats travaillant en équipe. Les participants à la table ronde ont fait état d'expériences dissimilaires en matière de collaboration. La difficulté de recruter ou de fidéliser des collaborateurs est attribuée à divers facteurs tels les conflits d'horaires (notamment avec des collaborateurs situés dans des fuseaux horaires différents ou des artistes professionnels hors université dont les frais courants ne sont pas couverts par les honoraires de consultation), le fait que les collaborateurs n'assument pas la paternité d'un projet, quelle que soit l'importance de leur rôle, quand la subvention est versée à une autre université que la leur. Plusieurs chercheurs-créateurs n'ont eu aucune difficulté à recruter des collaborateurs. Certains ont été recrutés par des individus intéressés aux projets. La facilité avec laquelle des rapports de collaboration peuvent être établis dépend, estime-t-on, largement des champs d'études. Toutefois l'infrastructure d'appui dans le secteur des arts est généralement limitée. Un participant à la table ronde a dit apprécier que cet objectif permette d'inclure d'autres artistes professionnels à titre de collaborateurs. On a aussi insisté sur l'importance de collaborer avec d'autres artistes ou chercheurs d'autres disciplines.

La production et la diffusion de travaux de recherche de qualité, ainsi que la formation d'étudiants de deuxième et troisième cycles, comptent parmi les points saillants de la vie universitaire. Le CRSH doit donc justifier plus clairement son désir d'encourager la collaboration entre chercheurs-créateurs. La documentation actuelle du CRSH propose implicitement l'hypothèse de l'utilité de la collaboration, mais n'offre guère de justification. Il ne suffit pas d'affirmer les avantages de la collaboration : ils doivent être expliqués et corroborés à l'aide de preuves empiriques, en utilisant les indicateurs de rendement tels que définis. On pourrait alors déterminer plus facilement si une collaboration accrue a produit ou non l'effet escompté; à ce stade il semble toutefois que l'argument soit quelque peu circulaire, et que l'effet espéré soit simplement la collaboration comme fin en soi.

## **1.2 Programmes et alternatives de financement comparables**

Un relevé pancanadien des programmes de recherche-crédation ne révèle aucun programme similaire visant cette population de chercheurs-créateurs à l'exception de celui offert par le FQRSC. De fait, il n'existe aucun programme comparable en ce qui a trait à l'importance des investissements (13,4 millions \$), et des subventions (jusqu'à 250 000 \$ par projet), la portée (près de 100 titulaires de subventions provenant d'un vaste éventail de disciplines artistiques durant la phase pilote de 5 ans), et la durée du financement (trois ans).

En dépit de la rareté de programmes canadiens destinés spécifiquement à la recherche-crédation, les chercheurs-crédateurs du Canada ne sont pas les seuls à rencontrer des difficultés. Au Royaume-Uni, par exemple, l'*Arts and Humanities Research Council* (AHRC) a remplacé son programme de petites subventions à la création artistique par des subventions à la recherche appliquée.<sup>1</sup> Dans le cadre de ce régime, la recherche doit inclure une composante pratique et une application au-delà du milieu des études supérieures. Le régime propose des subventions maximales de 20 000 livres sterling (42 500 \$ CAN) par année.

Le Québec a reconnu ces dernières années les problèmes auxquels sont confrontés les chercheurs-crédateurs. Une série d'enquêtes dans les années 1990 ont conclu que les chercheurs-crédateurs n'étaient admissibles ni au financement traditionnel accordé aux artistes (orienté vers les créateurs indépendants), ni à la plupart des programmes subventionnaires traditionnels pour des chercheurs universitaires (dont on n'attend pas d'extrants artistiques). Ces enquêtes ont permis d'identifier certains facteurs expliquant le faible taux de succès des chercheurs-crédateurs aux concours traditionnels de subventions de recherche : les chercheurs-crédateurs ne comprennent pas suffisamment bien les objectifs des programmes; les formulaires de candidature, les critères et les comités de sélection s'adaptent mal à la production de chercheurs-crédateurs; l'exigence d'un doctorat comme préalable à l'obtention d'une subvention est jugé trop restrictif; et les programmes favorisent souvent le travail d'équipe, alors que les chercheurs-crédateurs travaillent souvent seuls.<sup>2</sup>

Le FQRSC, une agence québécoise ayant des objectifs similaires à ceux du CRSH, a tenté à quelques reprises d'élargir son financement pour inclure les artistes universitaires. Au début, l'organisme s'est contenté d'élargir la portée des programmes existants, sans adapter ses mécanismes et programmes aux besoins spécifiques des nouveaux chercheurs-crédateurs. Après cet insuccès, des programmes ont été conçus spécifiquement pour les chercheurs-crédateurs. L'expérience du FQRSC nous apprend qu'il faut investir beaucoup de temps et d'efforts à promouvoir ces programmes pour surmonter les perceptions enracinées d'antipathie envers les artistes, et pour attirer un nombre appréciable de candidats. Le programme de subventions à la recherche-crédation propose une subvention annuelle de 60 000 \$, jusqu'à un maximum de 150 000 \$ sur trois ans. Ce programme a servi de modèle au CRSH lors de la création de son propre projet pilote en recherche-crédation.

Les objectifs de l'AHRC, du FQRSC et du CRSH se ressemblent par leurs objectifs : aide à la recherche de haute qualité, avancement du savoir, diffusion et transfert des produits de recherche à la communauté universitaire et au grand public. Toutefois, contrairement à l'AHRC, le programme du FQRSC encourage la formation de chercheurs-crédateurs et propose aux chercheurs individuels et aux équipes de recherche des niveaux distincts de financement.

Le CAC offre des subventions à long terme et des subventions aux artistes des arts visuels, qui doivent faire la démonstration de la présence de deux des quatre composantes principales des

---

<sup>1</sup> [http://www.ahrc.ac.uk/apply/research/research\\_grants/the\\_practice-led\\_applied\\_route.asp](http://www.ahrc.ac.uk/apply/research/research_grants/the_practice-led_applied_route.asp) (Visited: July 5, 2007)

<sup>2</sup> Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (2003). *Pour changer le monde de la recherche-crédation : Un dernier virage*. Rapport du comité recherche-crédation. p. 9.

activités, y compris la recherche-crédation. Le programme de subventions du CAC pour les artistes du cinéma et de la vidéo offre aussi des subventions de recherche-crédation. Variant entre 16 000 \$ et 80 000 \$, ces subventions sont destinées aux artistes professionnels; elles n'ont pas pour but spécifique d'appuyer des projets de recherche universitaires.

Hexagram (Institut de recherche-crédation en arts et technologies médiatiques, situé à Montréal), a pour sa part mis sur pied le Fonds Hexagram pour la recherche universitaire et la création dans les arts médiatiques et technologiques. Ce programme de financement disciplinaire offre aux récipiendaires des subventions maximales de 75 000 \$ et de durée variable.

Les sondages effectués sur le Web auprès des titulaires de subventions et des candidats non subventionnés démontrent qu'il existe peu d'options de financement au-delà du programme du CRSH. Interrogés sur les avantages du programme de recherche-crédation du CRSH, une proportion appréciable (36 %) des titulaires de subventions déclarent qu'aucune autre subvention ne répond aussi adéquatement à leurs besoins et que le programme comble un créneau jusque là inoccupé. À peine 17 % des candidats non subventionnés se disent de cet avis. Plusieurs responsables des subventions en milieu universitaire affirment qu'il n'existe aucun programme équivalent (9 sur 20). Les titulaires de subventions évoquent deux sources principales de financement : le CAC (24 %) et les conseils provinciaux des arts en Colombie-Britannique, en Ontario et au Nouveau-Brunswick (17,5 %). En général, le financement provient des gouvernements provinciaux (28 % des répondants subventionnés), des universités (28 %) et du gouvernement fédéral (20 %).

La majorité (60 %) des candidats non subventionnés n'ont pas réussi à trouver d'autres sources de financement. Dans 40 % des cas, les activités prévues n'ont été ni réalisées ni entreprises. Environ 20 % des projets ont été à peu près complétés, et 35 % ont démarré avec seulement quelques composantes du programme de recherche. Les éléments les plus touchés par l'absence de fonds sont justement ceux dont le CRSH fait la promotion dans son programme pilote, soit la production en recherche-crédation, la formation étudiante, la diffusion et la collaboration. Cela démontre que la spécificité, la diversité et la valeur monétaire des sources alternatives de financement demeurent largement inadéquates et que les artistes œuvrant dans les institutions postsecondaires canadiennes n'ont pas accès à ces fonds.

## 2 Conception et mise en  uvre

Ce chapitre traite de la conception et de la mise en  uvre du programme pilote. Pour ce qui a trait   la conception du programme, la d marche vise   d terminer le degr  de satisfaction des parties prenantes; identifier les composantes qui fonctionnent ad quatement et celles qu'il faudra am liorer; et r v ler toute br che de programmation ou de services. L' valuation de la mise en  uvre jette un regard critique sur les composantes du programme : r pondent-elles aux besoins des chercheurs-cr ateurs et se conforment-elles aux objectifs du programme? Globalement, il semble que la conception et la mise en  uvre soient   la hauteur pour un si jeune programme, m me s'il y a lieu d'effectuer certains r glages.

### 2.1 Conception du programme

En d pit du degr  de satisfaction g n rale, remarquable quand on tient compte de la nouveaut , des risques  lev s et du caract re exp rimental du programme, les donn es recueillies dans le cadre de cette  valuation ont permis d'identifier des failles possibles de conception dans trois domaines : les d finitions du programme, les exigences d'admissibilit  et le budget.

#### 2.1.1 D finitions

Le programme a pour but de soutenir et d velopper l'excellence de la recherche dans les disciplines artistiques en offrant une aide financi re   des chercheurs-cr ateurs engag s dans des activit s de recherche-cr ation. Le contenu du programme d pend donc de la d finition d'artiste chercheur et de programme de recherche-cr ation. Le CRSH d finit le chercheur-cr ateur de la mani re suivante :

« Membre du corps professoral d'un  tablissement postsecondaire canadien dont le travail comprend la recherche, la cr ation d' uvres d'art et la formation d' tudiants de premier, de deuxi me ou de troisi me cycle. ».

De plus, les activit s des chercheurs-cr ateurs doivent se conformer   la d finition de recherche-cr ation du CRSH :

« Toute activit  ou d marche de recherche formant une composante essentielle d'un processus de cr ation ou d'une discipline artistique et favorisant directement la cr ation d' uvres litt raires ou artistiques. La recherche doit r pondre   des questions claires, se placer dans un contexte th orique au sein d'un domaine litt raire ou artistique pertinent et pr senter une approche m thodologique bien r fl chie. La recherche et les  uvres litt raires et artistiques qui en r sultent doivent r pondre aux normes d'excellence  tablies par les pairs et se pr ter   la publication ou   la pr sentation publique. »

En g n ral, les candidats et les gestionnaires des universit s jugent ces d finitions « appropri es » ou « tr s appropri es » comme fondement du programme. Ces d finitions peuvent-elles  tre raffin es? Interrog s   ce sujet, les candidats (22 titulaires de subventions et 24 r pondants non subventionn s) citent commun ment des probl mes d'ordre terminologique – notamment les expressions « questions de recherche-cr ation » et « approche m thodologique », jug es plus pertinentes dans un contexte de sciences naturelles que de recherche-cr ation. Tant les r pondants au sondage que les participants   la table ronde se sont dits insatisfaits de ces expressions. Ils ont propos  des solutions de rechange y compris les termes « strat gie » et « m canisme d'enqu te ».

## 2.1.2 Admissibilité

### Candidats admissibles

Les candidats admissibles se répartissent en deux catégories de base – les chercheurs principaux ou co-chercheurs, ou l'une des trois catégories suivantes : collaborateur de recherche; étudiant-assistant ou autre assistant; et personnel de soutien. Les candidats peuvent postuler en tant qu'individu ou comme membre d'une équipe (composée entièrement de chercheurs-crédateurs ou d'un groupe de chercheurs-crédateurs, de chercheurs d'autres disciplines universitaires et d'artistes professionnels). Dans l'ensemble, ces critères d'admissibilité semblent avoir été bien compris des titulaires de subventions : 86 % jugent « adéquate » ou « très adéquate » la description des catégories de candidats/participants. Toutefois cette proportion diminue considérablement chez les candidats non subventionnés (52 %). Par ailleurs, les gestionnaires et responsables des subventions de recherche des universités affirment que la question des critères d'admissibilité reste l'aspect le plus souvent abordé par les candidats qui les consultent (85 % se disent « toujours » ou « souvent » consultés sur cet aspect).

### Projets admissibles

Les données indiquent une certaine confusion quant à la définition de l'admissibilité d'un projet de recherche-crédation, affirmation confirmée par les réponses au sondage. Plusieurs candidats non subventionnés ont souligné que la définition de ce qu'est un projet admissible manque de clarté et de simplicité (24 commentaires). Dans leurs communications avec le CRSH, la plupart des gestionnaires et responsables des subventions de recherche des universités cherchent à établir plus clairement l'admissibilité des projets (7 commentaires). De plus, 77 % des gestionnaires et des responsables des subventions des universités affirment que les candidats les consultent « toujours » ou « souvent » quand ils doivent modifier leur projet pour répondre aux critères d'admissibilité. On reconnaît toutefois que la nécessité de modifier des projets en fonction de critères n'est pas limitée à ce programme.

Le site Web du programme de subventions présente 11 disciplines artistiques et groupes disciplinaires admissibles. Selon les données du sondage, les candidats ont souvent de la difficulté à positionner leurs activités dans le cadre de la définition de « recherche-crédation », étant donné que les subventions du CRSH visent la recherche et la création à parts égales. Plusieurs répondants au sondage affirment la nécessité de définir plus clairement les projets ou disciplines admissibles. De nombreux répondants, subventionnés ou pas, estiment que le CRSH doit faire davantage preuve de clarté et de flexibilité face aux nouvelles disciplines qui s'adaptent difficilement aux définitions existantes (11 commentaires). De plus, 22 % des répondants non subventionnés jugent incomplète la liste des champs de recherche et disciplines artistiques. Même si la liste se voulait plus descriptive que prescriptive, certains répondants la trouvent limitative. Les répondants au sondage (9 commentaires de titulaires de subventions, 13 de candidats non subventionnés, 4 commentaires de gestionnaires et responsables des subventions de recherche) ainsi que des participants à la table ronde ont suggéré au CRSH de réduire l'ambiguïté en fournissant aux candidats éventuels des exemples (sur un site Web, par exemple, ou par des hyperliens aux sites de projets) qui mettraient en vitrine la diversité des travaux de chercheurs-crédateurs subventionnés ainsi que des exemples de leur « méthodes » et « questions de recherche ».

### **2.1.3 Budget du programme et distribution des fonds**

Le budget du programme de Subventions de recherche-crédation en arts et lettres totalisait 13,4 millions \$, répartis sur cinq ans et trois concours. Les récipiendaires pouvaient demander jusqu'à 100 000 \$ par année sans dépasser un maximum de 250 000 \$ sur trois ans. La plupart des subventions accordées l'ont été pour trois ans, avec l'option de renouveler pour une année additionnelle si les fonds n'étaient pas épuisés.

#### **Durée de la subvention**

En général, les intervenants sondés se sont dit très satisfaits de la durée de trois ans : 62 % des titulaires de subventions (concours de 2003 et 2005) ont indiqué qu'une période de trois ans suffisait pour compléter leur projet. Des titulaires de subventions (12 commentaires) et des candidats non subventionnés (3 commentaires) ont affirmé que la durée de trois ans constituait l'un des principaux avantages du programme; et 93 % des gestionnaires et responsables des subventions de recherche des universités jugeaient la durée « adéquate » ou « très adéquate ».

#### **Valeur de la subvention**

Lors du premier concours, les titulaires de subventions ont reçu en moyenne 132 212 \$ chacun; au deuxième la moyenne a augmenté à 167 764 \$, avant de chuter à 145 158 \$ au plus récent concours. La moyenne, pour les trois concours, s'élève à 148 198 \$. Tout semble indiquer que les chercheurs-crédateurs soient satisfaits de la valeur de leurs subventions. Quand on leur a demandé si le financement répondait à leurs besoins, 82 % des titulaires de subventions l'ont jugé « satisfaisant » ou « plus que satisfaisant », pendant que 75 % des gestionnaires et responsables des subventions de recherche dans les universités estimaient les montants « satisfaisants » ou « très satisfaisants ». Les titulaires de subventions des concours de 2003 et 2005 ont précisé que les subventions couvraient en moyenne 76 % de leur budget de projets.

Dans le contexte d'un budget de programme relativement faible, d'aucuns craignent que la valeur maximale de la subvention (250 000 \$) soit trop élevée et que cela ait pour effet de réduire substantiellement le nombre de titulaires de subventions (un indice global de réussite de 19 % en 2005, comparé au taux de succès de 32 à 41 % du programme des subventions ordinaires de recherche). Les administrateurs du programme estimaient sans doute que les chercheurs-crédateurs avaient besoin d'un maximum plus élevé parce que leurs travaux requéraient souvent l'utilisation d'équipements et de ressources onéreux. Il faut toutefois tenir compte de la perception des chercheurs-crédateurs qui, en dépit de l'existence d'un programme conçu à leur intention, peuvent continuer de croire à l'inaccessibilité d'une source tangible d'appui financier. Les candidats non subventionnés ont aussi exprimé des commentaires utiles : plusieurs estiment que le faible nombre de récipiendaires de subventions constitue l'un des principaux défauts du programme. Il en résulte pour eux, disent-ils, une perte de temps (7 commentaires); d'autres affirment que la distribution des fonds doit être modifiée pour augmenter le nombre de titulaires de subventions (5 commentaires); enfin, 11 individus ont déclaré leur intention de ne pas resoumettre leur candidature parce qu'ils se trouvaient dans l'obligation d'investir trop de temps dans un processus où ils avaient peu de chances d'être subventionnés.

Plusieurs participants à la table ronde ont proposé au CRSH d'envisager l'octroi de plus petites subventions sous l'égide du programme. Plusieurs projets de recherche-crédation ne requièrent pas de fonds importants répartis sur trois ans, et la disponibilité de petites subventions aurait pour effet d'élargir l'éventail et d'augmenter le nombre de projets subventionnés. Des subventions plus modestes viendraient soutenir des projets plus petits tout en offrant aux chercheurs-crédateurs un « continuum de financement » pour de plus grands projets. Ces subventions pourraient prendre la forme d'ADR (allocations de dégagement pour la recherche), ou encore de subventions de développement ou de publication. Un titulaire de subventions a suggéré que le CRSH crée de petits fonds transitoires pour les périodes entre les grandes subventions.

### **Allocations de dégagement de la recherche (ADR)**

Les données des sondages et de la table ronde, jumelées à l'étude des fichiers et documents, démontrent la grande importance de l'ADR. Une telle allocation, dit un participant, constitue un élément essentiel du succès du programme. Les charges de travail et d'enseignement pouvant être considérables dans les facultés des arts, les titulaires de subventions doivent s'accorder un congé pour prendre des décisions informées sur leur recherche et leur art. Tout en appréciant que le formulaire du CRSH les autorise à demander une ADR, les titulaires de subventions jugent insuffisantes les sommes octroyées. Certains souhaiteraient des allocations plus généreuses et une augmentation du financement pour exemptions de cours, sans pour autant imposer aux institutions postsecondaires le versement de sommes équivalentes. Présentement les montants des ADR sont prédéterminés dans tous les programmes du CRSH et les institutions ont l'obligation de verser une somme équivalente. Ce problème n'est donc pas unique à ce programme.

## **2.2 Mise en œuvre du programme**

La mise en œuvre semble susciter une satisfaction générale, mais la portée du programme, le mécanisme d'application et le mécanisme d'attribution soulèvent certaines réserves.

### **2.2.1 Promotion, sensibilisation et portée du programme**

Cette section examine trois facteurs : la façon dont les chercheurs-crédateurs ont appris l'existence du programme de subventions, les sources primaires utilisées durant la période de cueillette d'information et de mise en candidature et la clientèle touchée par ce programme.

#### **Efforts promotionnels**

Même si l'information rendue disponible aux évaluateurs sur les méthodes de promotion employées par le CRSH reste limitée, il est néanmoins possible de faire le constat que les bureaux de recherche et les facultés des arts des universités aient été ciblés de façon prioritaire. Le CRSH a aussi orienté ses efforts de réseautage et de publicité vers d'autres organismes, y compris la *Canadian Association of Fine Arts Deans* et le CAC. Le CRSH a également organisé des ateliers et des présentations tenus dans certaines universités et ces activités ont certainement contribué à promouvoir le programme. Le personnel des universités semble avoir joué un rôle de liaison essentiel entre le CRSH et les chercheurs-crédateurs, en plus de transmettre des renseignements à des individus susceptibles de

s'int resser au programme. Par exemple, les sites Web et bulletins des universit s publient r guli rement les annonces de concours et les mises   jour du programme. Faut-il alors se surprendre que 56 % des gestionnaires et responsables des subventions de recherche des universit s estiment que leurs bureaux et leur personnel constituent le moyen le plus efficace de promouvoir le programme, suivi du personnel du CRSH (19 %) et du site Web du CRSH (11 %). Selon les participants   la table ronde, le personnel des universit s fait une promotion plus active du programme que le CRSH lui-m me. Peut- tre cela explique-t-il pourquoi les gestionnaires et responsables des subventions de recherche des universit s, interrog s sur les am liorations possibles et une promotion accrue du programme, ont affirm  que les efforts actuels de promotion, de diffusion et d'information des gestionnaires et responsables des subventions des universit s devraient  tre adapt s ou modifi s (10 commentaires).

Les donn es recueillies indiquent que la promotion du programme (et en particulier les efforts de promotion aupr s des chercheurs-cr ateurs eux-m mes) ne comptait pas parmi les grandes priorit s du CRSH durant la phase pilote. Malgr  tout, il n'y aurait peut- tre pas eu n cessit  d'intensifier la promotion du programme,  tant donn  le taux de r ponse plus  lev  que pr vu (notamment lors du premier concours) et le taux de participation  lev  qui en a r sult . On ne sait pas toutefois si l'information a atteint ceux et celles qui auraient sans doute le plus b n fici  du programme. Il ne faut pas sous-estimer la promotion en tant qu'important facteur de succ s du programme : l'incapacit  d'atteindre l'auditoire cible peut d pr cier le CRSH aupr s des chercheurs-cr ateurs et contribuer   maintenir une perception d'indiff rence du CRSH   leur endroit.

### **Sources d'information du programme**

Les donn es du sondage r v lent qu'une fois inform s de l'existence du programme, la plupart des candidats int ress s (59 % des titulaires de subventions et 60 % des candidats non subventionn s) se sont adress s directement au CRSH pour obtenir des renseignements additionnels, utilisant le site Web comme ressource primaire. Apr s le Web, le personnel et la documentation des bureaux de recherche et de subventions constituent les sources les plus utilis es. De fait, 42 % des gestionnaires et responsables des subventions de recherche universitaires sond s ont affirm  que leur universit  avait d velopp  un programme, des activit s ou des ressources sp cifiques (p. ex. le mentorat personnel d'un directeur de recherche, des subventions de d marrage et des ateliers) pour appuyer les chercheurs-cr ateurs int ress s au programme de Subventions de recherche-cr ation en arts et lettres.

Quoi qu'il en soit, plusieurs gestionnaires et responsables des subventions de recherche des universit s souhaitent que le CRSH intensifie ses efforts de promotion, de diffusion, et d'information aupr s du personnel des bureaux de recherche universitaires qui devront transiger avec les chercheurs-cr ateurs (10 commentaires). De fa on plus pr cise, plusieurs r pondants au sondage (10 titulaires de subventions, 5 candidats non subventionn s et 4 gestionnaires et responsables des subventions d'universit s) favorisent l'utilisation d'ateliers et de s minaires pour communiquer des renseignements sur le programme aux candidats  ventuels et au personnel universitaire.

### Portée du programme

Les candidatures au programme proviennent à parts presque égales d'individus et d'équipes. Toutefois, entre 2003 et 2006, la proportion de subventions accordées à des chercheurs travaillant seuls a augmenté de 7 %. La distribution par sexe des candidats et projets subventionnés demeure relativement équilibrée : 40 % de femmes et 60 % d'hommes. Les candidates sélectionnées ont reçu 47 % des subventions, les hommes 53 %.

La répartition des fonds par taille d'établissement (Tableau III)<sup>3</sup> a évolué au fil des concours, notamment pour les universités de taille moyenne, dont la part des fonds du programme est passée de 21 % en 2003 à 43 % en 2006. À l'inverse, la part des grandes universités a diminué de 54 % en 2003 à 40 % en 2006; ce déclin s'accompagne d'une diminution du nombre de candidats (de 91 à 47).

Tableau III Distribution des candidatures et des subventions selon la taille des établissements dans le cadre du projet pilote du CRSH

Taille de l'institution	Distribution des candidatures				Distribution des fonds			
	2003	2005	2006	Total	2003	2005	2006	Total
Grande	46%	48%	40%	45%	53,5%	65,1%	39,7%	53%
Moyenne	25%	30%	31%	28%	21,0%	22,5%	42,7%	29%
Petite	19%	15%	15%	17%	12,9%	12,4%	7,0%	11%
Collège universitaire	4%	1%	2%	2%	2,0%	0,0%	4,1%	2%
Collège communautaire	2%	2%	3%	2%	3,2%	0,0%	0,0%	1%
Autre / inconnue	6%	3%	9%	5%	7,4%	0,0%	6,4%	5%
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>156</b>	<b>118</b>	<b>474</b>	<b>4 495 208</b>	<b>4 361 869</b>	<b>4 499 904</b>	<b>13 356 981</b>

La répartition des candidatures a été comparée aux statistiques de diplomation des artistes à la maîtrise et au doctorat pour juger de l'efficacité de la portée du programme. La répartition des candidats par province et par établissement a été comparée aux tendances actuelles de diplomation d'artistes titulaires de maîtrises et de doctorats, afin d'identifier toute faiblesse relative à la portée du programme. Le Tableau IV résume la compilation de ces données, tant pour la demande que pour l'offre du programme.

<sup>3</sup> La classification des trois universités en trois catégories de tailles est fondée sur les critères suivants : 1) le montant des dépenses de la recherche subventionnée (déclaré par l'ACPAU); 2) la proportion des dépenses de R-D subventionnée en pourcentage des frais généraux de fonctionnement; et 3) le nombre de programmes au niveau du doctorat. Une université est classifiée comme petite si ses dépenses au titre de la R-D subventionnée sont inférieures à 10 millions de dollars et représentent moins de 10 % des frais généraux de fonctionnement, et dont le nombre de programmes au niveau du doctorat est inférieur à 10. Une université de taille moyenne est une université dont les dépenses au titre de la R-D subventionnée sont de l'ordre de 10 à 30 millions de dollars, le pourcentage des frais généraux de fonctionnement se situant entre 10 % et 20 %, et le nombre de programmes au niveau du doctorat, entre 10 et 30. Une grande université est une université dont la valeur monétaire de la recherche subventionnée est supérieure à 30 millions de dollars, dont le pourcentage des frais généraux de fonctionnement est supérieur à 20 %, et dont le nombre de programmes au niveau du doctorat est supérieur à 30. Il convient de souligner que l'objectif final ne consiste pas à créer un classement individuel pour les universités, mais plutôt à regrouper ces dernières en trois groupes de tailles pour rendre possible des estimations des dépenses de R-D sous forme agrégée. (<http://www.statcan.ca/francais/research/88F0006XIF/88F0006XIF2005019.pdf>)

L'utilisation des diplômés en arts comme indicateur substitutif de la demande révèle que les institutions postsecondaires québécoises et ontariennes ont produit respectivement 36 et 40 % des étudiants de maîtrise et de doctorat durant la période analysées (2003, 2005 et 2006). Ces proportions sont conformes au nombre de candidatures reçues de l'Ontario, tandis que les candidatures du Québec étaient inférieures aux attentes. Cela pourrait s'expliquer par la tendance des chercheurs-créateurs québécois à se tourner d'abord vers le FQRSC. Le taux de réussite des candidatures québécoises est cependant l'un des plus élevés au pays. La proportion des fonds accordés au Québec se compare à celle de l'Ontario, qui affiche par ailleurs l'un des taux de sélection les plus faibles. Le nombre élevé de diplômés en Ontario de même que de candidats au programme témoigne d'une forte demande de fonds de recherche mais les projets ontariens ont nettement moins de succès. Alors que seulement 12 % des diplômés proviennent d'établissements de Colombie-Britannique, les chercheurs-créateurs de cette province ont 23 % des fonds et ils ont affiché le deuxième meilleur taux de réussite au pays.

Tableau IV Répartition des diplômés en arts, des candidatures, et des fonds distribués dans le cadre du projet pilote du CRSH

Région	% de diplômés en arts <sup>1</sup>		Demandes de financement <sup>2</sup> (2003, 2005 et 2006)		Distribution du financement <sup>2</sup> (2003, 2005 et 2006)				
	Diplômés (n)	%	Demandes (n) <sup>3</sup>	%	Subventions (n)	%	Taux de succès	Valeur (\$)	%
Atlantique	185	3%	37	7%	7	8%	19%	898 061	7%
Québec	1 940	36%	101	20%	26	29%	26%	3 848 782	29%
Ontario	2 152	40%	173	35%	26	29%	15%	3 925 322	29%
Prairies	508	9%	69	14%	11	12%	16%	1 502 045	11%
Colombie-Britannique	645	12%	93	24%	21	23%	23%	3 182 771	24%
<b>Total</b>	<b>5 430</b>	<b>100%</b>	<b>473</b>	<b>100%</b>	<b>91</b>	<b>100%</b>	<b>19%</b>	<b>13 356 981</b>	<b>100%</b>

1 Nombre d'étudiants de cycles supérieurs (maîtrise et doctorat) dans une sélection de programmes d'arts et de sciences humaines en 2001, 2002 et 2003. Source : Système d'information sur les étudiants postsecondaires, Statistique Canada

2 Données administratives du CRSH

3 Institution administrative et province inconnues (une candidature)

La langue des demandeurs et la langue primaire des institutions administratives ont été analysées pour mesurer la portée du programme au sein des communautés francophones. Des 474 candidatures reçues dans les trois concours, 91 % (430) ont été soumises en anglais. Seulement 9 % ont été remplies en français alors que les francophones constituent 23 % de la population canadienne (données du recensement 2001).

Quoique l'écart ne soit pas statistiquement important (test du chi carré, p 0,05), la proportion de titulaires de subventions est plus élevée chez les candidats de langue anglaise – 19,3 % des candidatures retenues, contre 13,6% des demandes soumises en français. Le faible pourcentage de candidats de langue française s'explique sans doute par le faible taux de participation des artistes de langue française de la province du Québec, où la majorité des demandes (63 %) ont été soumises en anglais. Il est difficile de s'expliquer cette disproportion. Le nombre élevé de candidatures de l'Université Concordia, un établissement québécois de langue anglaise, aide à mieux comprendre la

faible proportion de demandes en français en provenance du Québec (plus de candidatures ont été reçues de Concordia que de toute autre université canadienne). Le nombre de candidatures soumises en français est passé de 18 et 19 lors des deux premiers concours à seulement 7 en 2006. Le CRSH aurait avantage à examiner de plus près la faible présence francophone, ainsi que la possibilité que le programme soit considéré hors de portée des francophones.

## **2.2.2 Procédure de demande**

### **Composantes de la procédure de demande**

La disponibilité des formulaires est la caractéristique la plus appréciée de la procédure de demande : 64 % des titulaires de subventions et 47 % des étudiants non subventionnés jugent cette procédure « très adéquate ». Il en va de même pour 30 % des gestionnaires et responsables des subventions des universités. La quantité de renseignements demandés dans les formulaires, le délai accordé pour remplir le formulaire et le soutien du CRSH aux clients comptent aussi parmi les éléments les plus satisfaisants.

En dépit de cette expression de satisfaction, on s'inquiète que certains éléments de la procédure de demande soient mal adaptés à l'expérience et aux compétences des chercheurs-créateurs. Interrogés sur les principaux désavantages du programme, les répondants affirment le plus souvent (14 candidats subventionnés et 25 candidats non subventionnés) que les exigences de mise en candidature et les critères de sélection sont insuffisamment flexibles pour plusieurs catégories de projets. La table ronde et la documentation confirment cette perception<sup>4</sup>; Les formulaires de demande et de CV, disent les candidats, reflètent mal leur activité; ils se trouvent alors dans l'obligation de modifier le projet, ainsi que la présentation de données de recherches antérieures et des titres de compétence, pour s'adapter à un formulaire conçu pour les sciences sociales. Malgré l'inclusion d'instructions spécifiques aux créateurs-chercheurs dans le formulaire de CV électronique, certains demeurent insatisfaits. Environ 16 % des commentaires d'insatisfaction relatifs à la procédure de candidature portent sur les difficultés d'utilisation du formulaire en ligne et des instructions afférentes. Certains participants à la table ronde trouvent le formulaire peu propice à l'inclusion des types d'activités pratiquées par les artistes. Dans la mesure du possible, suggère-t-on, le CRSH devrait faire preuve d'une plus grande flexibilité à l'endroit des chercheurs-créateurs pour ce qui a trait au curriculum vitae.

Les titulaires de subventions et candidats non subventionnés ont été invités à indiquer comment ils ont dû adapter ou modifier leur demande de financement pour se plier aux critères, exigences et objectifs du programme. Les résultats du sondage révèlent une différence intéressante : les titulaires de subventions n'ont pas dû, plus souvent que les répondants non subventionnés, adapter ou modifier des éléments de leur projet. À peine 6 % des titulaires de subventions estiment avoir dû modifier leur projet presque entièrement, contre 20 % pour les répondants non subventionnés. De plus, près de la moitié (47 %) de tous les répondants non subventionnés ont dû modifier

---

<sup>4</sup> *University of Alberta* (5 janv. 2004), lettre du bureau du Doyen de la Faculté des arts

« substantiellement » l'orientation de leur programme de recherche. Ces données laissent entendre que la procédure d'attribution des subventions fonctionne bien comme mécanisme de sélection de projets qui se conforment naturellement au programme.

### **2.2.3 Procédure de sélection**

#### **Composition du comité de sélection**

Dès le départ, le recrutement d'un comité de sélection possédant une vision interdisciplinaire et un éventail d'expérience en beaux-arts et en création artistique comptait parmi les priorités du programme.<sup>5</sup> Même s'il a fallu recourir à l'occasion à des experts externes, le CRSH a dans l'ensemble réussi à former des comités dont les membres sont versés dans une variété de disciplines.

Certains problèmes ont néanmoins fait surface durant la phase pilote du programme. Les administrateurs du CRSH affirment qu'idéalement les réunions doivent inclure au moins deux représentants de la même discipline mais lorsque l'évaluation porte sur un projet provenant de leur institution, les experts doivent s'absenter de la réunion et il s'ensuit qu'il ne reste souvent qu'un seul expert et que celui-ci ne maîtrise pas nécessairement suffisamment la langue de la demande de subvention. Après le premier concours, le CRSH a constaté la nécessité d'augmenter le nombre d'individus capables de lire un français abstrait, et s'est efforcé de remédier à la situation.<sup>6</sup> Il y a lieu d'étudier davantage l'écart entre les taux de réussite des candidats francophones (13,6 %) et anglophones (19,8 %) – notamment pour vérifier si la situation résulte des connaissances linguistiques limitées de membres du comité ou d'autres facteurs, incluant la possibilité que les candidatures francophones aient été de qualité inférieure.

À cause d'une concentration d'expertise dans quelques disciplines à certaines universités, l'évaluation des candidats francophones n'est pas nécessairement confiée aux personnes les mieux qualifiées pour les juger avec précision, soit à cause d'une expertise spécifique<sup>7</sup> ou du niveau de connaissance de la langue et de la culture canadiennes-françaises. Le fait d'être bilingue, mentionne un participant à la table ronde, ne signifie pas que l'on soit qualifié pour évaluer des projets soumis par des francophones. Les connaissances requises ne découlent pas de la capacité de lire le français mais d'une connaissance du milieu culturel francophone. Par ailleurs, la présence d'un plus grand nombre d'experts au comité compenserait peut-être l'absence des membres qui se voient obligés de quitter la réunion pour se conformer aux règles sur les conflits d'intérêts.

Par ailleurs la volonté d'inclure un vaste éventail de disciplines au sein du comité pourrait, selon les perceptions, y interdire une spécialisation suffisante. Tous reconnaissent cependant les difficultés de former un comité capable d'accommoder à la fois les candidats et membres du comité, et les solutions ne paraissent pas évidentes. Présentement, compte tenu de ces difficultés, il est impossible

---

<sup>5</sup> CRSH (17 juin 2003), procès-verbal, réunion d'orientation du personnel du CRSH

<sup>6</sup> CRSH (8 avril 2004), Mise à jour / note de service au comité permanent sur l'aide à la recherche

<sup>7</sup> Voir p. ex. Hosington, B. (2005), Research/Creation Grants in Fine Arts Competition Observer's Report

de présenter des conclusions sommatives quant à la pertinence de la structure du comité durant la phase pilote.

### **Procédure de sélection**

Comme il fallait s'y attendre, les répondants non subventionnés offrent des commentaires moins positifs sur la procédure d'examen par les pairs que les titulaires de subventions : 87 % des titulaires de subventions jugent la procédure « satisfaisante » ou « très satisfaisante », contre 22 % des répondants non subventionnés. De plus, seulement 2 % des titulaires de subventions estiment la procédure « totalement insatisfaisante », contre 62 % chez les candidats non subventionnés. Ces données doivent cependant être considérées avec soin, car elles reflètent à la fois les frustrations de l'échec et la satisfaction de la réussite. Dans ce contexte, aucune de ces positions ne doit être faire l'objet d'une lecture au premier degré.

Les candidats non sélectionnés se disent principalement insatisfaits de la composition du comité. Le jury, disent-ils, aurait dû regrouper un plus grand nombre d'experts. Ils perçoivent aussi une inconstance dans la prise de décision (13 commentaires). La présence de jurés insuffisamment informés des disciplines subventionnées constitue, selon eux, l'une des principales lacunes du programme (9 commentaires). Le jugement des répondants sur la qualité du comité de sélection repose essentiellement sur deux sources d'information : 1) le bouche à oreille et les rumeurs concernant la composition du comité, rapidement répandus au sein d'une communauté « tricotée serrée »; et 2) la qualité des commentaires reçus par les candidats. Même s'il est impossible, budgétairement, de transformer un candidat refusé en titulaire de subventions, une rétroaction de qualité peut atténuer la douleur et la frustration ressenties par les candidats infructueux. Les données recueillies dans le cadre de cette évaluation suggèrent que la qualité des commentaires laisse à désirer.

Le sondage révèle aussi, chez plusieurs gestionnaires et responsables des subventions de recherche des universités, la perception que deux critères - le statut des chercheurs-crédateurs et la taille de l'université - peuvent entraîner un parti pris dans la procédure d'attribution. Plus de la moitié des gestionnaires et responsables des subventions des universités estiment que les chercheurs établis sont avantagés par rapport aux nouveaux chercheurs. Ce constat soulève des inquiétudes; en effet, un observateur impartial de la procédure de sélection a noté, lors du plus récent concours, que le comité n'avait pas tenu compte de l'expérience des chercheurs.<sup>8</sup>

De plus, 26 % des gestionnaires universitaires estiment que les candidats de grandes universités ont une longueur d'avance. Les candidats nouveaux et les chercheurs de petites universités doivent, selon eux, surmonter plus d'obstacles. Il est important, rappelle-t-on, que les membres du comité se souviennent que leurs attentes à l'endroit des uns et des autres doivent être différentes.<sup>9</sup> Cette évaluation n'a pas pour but, toutefois, de déterminer la façon de régler le problème. Il s'agit plutôt

---

<sup>8</sup> Hosington, B. (2005). Ibid.

<sup>9</sup> Idem.

d'une question de politique interne pour le CRSH et, jusqu'  un certain point, pour les valeurs et politiques canadiennes. Le CRSH a pour mission de promouvoir l'excellence, mais il est clair que les valeurs canadiennes d' quit  et d' galit  des chances entrent parfois en conflit avec cette mission.

### **R troaction**

La quantit  et la qualit  de r troaction du CRSH sont jug es inad quates par le cinqui me des titulaires de subventions et 78 % des candidats non subventionn s; le m me jugement est port  par 27 % des gestionnaires universitaires. De plus, une grande majorit  des gestionnaires et responsables des subventions de recherche des universit s ont d  communiquer avec le CRSH pour obtenir des commentaires d taill s   la demande de titulaires de subventions et de candidats non subventionn s. Ce constat est confirm  par les participants   la table ronde, qui disent avoir re u du CRSH un minimum de commentaires (dans deux cas, aucun commentaire). Ceux qui ont re u des commentaires du comit  d' valuation les estiment insuffisants et   au mieux mod r ment utiles (une participante a jug  « sibyllins » les commentaires re us).

Des candidats non subventionn s s'inqui tent particuli rement de l'insuffisance de r troaction, qui pourrait nuire   leurs chances d' tre retenus   l'avenir; certains (9) ont r pondu que les candidats avaient besoin d'une r troaction plus cr ative et d'une plus grande transparence dans les d cisions du comit . Neuf candidats ont indiqu  leur intention de ne plus soumettre de demande   cause du caract re apparemment impr visible des choix du comit . Une r troaction insuffisante, peut-on en d duire, laisse aux candidats l'impression que des membres du comit  n'ont pas toutes les comp tences requises pour effectuer ce travail. Il y a lieu d'examiner ces r sultats avec soin, les auteurs de demandes infructueuses  tant davantage susceptibles d'exprimer des r actions n gatives. Il serait imprudent de les rejeter sans proc s : les donn es recueillies sugg rent que les commentaires n'ont pas  t    la hauteur des efforts consid rables requis pour pr parer une candidature. On s'attend   mieux d'un organisme d'envergure nationale comme le CRSH. Le probl me appar t cependant difficile   r soudre : les membres du comit  de s lection consacrent leur temps et leur expertise b n volement : exiger d'eux qu'ils pr parent des commentaires d taill s sur chaque demande pourrait avoir un effet dissuasif sur leur engagement. De plus, cet effort de pr paration pourrait retarder la remise des commentaires aux candidats. La mise en place d'un meilleur cheminement pourrait cependant permettre de capter de fa on coh rente les commentaires cueillis   chaque  tape du m canisme de s lection. Il est recommand  que le CRSH examine minutieusement cette variable.

### 3 Extrants et r sultats imm diats

Mesurer l'excellence, les extrants et les r sultats d'activit s de recherche n'a rien de facile, mais l'indice de difficult  est encore plus  lev  dans le cas des sciences humaines -- et m me davantage dans les disciplines artistiques o  les extrants prennent des formes plus vari es que dans les sciences naturelles. Autour du monde, les agences subventionnaires consacrent de plus en plus d'efforts -- et de fonds --   l' valuation des comp tences actuelles et des ant c dents des chercheurs, ainsi qu'aux extrants, r sultats et impacts de leurs travaux. Ces approches privil gient une quantification de l' valuation de disciplines scientifiques ayant des cultures et proc dures de diffusion et d'utilisation de leur recherche semblables (p. ex. en tenant compte des publications dans des revues soumises   l'examen des pairs et r pertori es dans les bases de donn es bibliographiques). Toutefois les diff rentes formes d'extrants et les modes de diffusion utilis s par les chercheurs des sciences sociales dans certaines disciplines -- y compris les sciences humaines, les arts cr ateurs et les m dias, pr sentent plus de d fis   ceux qui cherchent   colliger des donn es et    talonner leurs activit s de recherche.<sup>10</sup> Cette tendance   la quantification de la recherche est souvent rejet e par les artistes universitaires, ici et   l' tranger. Les lacunes des m thodes et des crit res d' valuation favoris s au Royaume-Uni<sup>11</sup> par le *Research Assessment Exercise* (RAE), et en Australie par le *Research Quality Framework* (RQF), ont  t  l'objet de fortes critiques.<sup>12,13</sup> Au-del  des mesures quantitatives inad quates de leurs activit s de recherche, les chercheurs-cr ateurs s'inqui tent de la proc dure d'examen par les pairs<sup>14</sup>, qui n'est pas identique   la proc dure employ e par d'autres disciplines pour la recherche op rationnelle, les extrants et les impacts communautaires. De plus, ces « pairs » proviennent souvent de milieux non universitaires; les chercheurs-cr ateurs se sentent inconfortables dans un cadre d' valuation ax  sur la recherche g n rale.

Par cons quent, la r ussite du projet pilote de Subventions de recherche-cr ation en arts et lettres comporte de grands d fis pour le CRSH. Par exemple, certains chercheurs sond s h sitent   d voiler les r sultats de leur recherche, affirmant que la nature du programme et les travaux des chercheurs-cr ateurs se pr tent mal   l' valuation de ses produits et de ses effets. Un r pondant note   cet  gard : « Ce ne peut vraiment pas  tre quantifi . » Un autre r pondant ajoute : « Il me semble inappropri  de parler ainsi du projet. Le processus, quoique aliment  par la recherche, est exploratoire. Il en r sulte des perceptions, plut t que des connaissances ou du savoir-faire ». D'autres estiment toutefois

---

<sup>10</sup> Archambault  . et Vignola-Gagn   . (2004) L'utilisation de la bibliom trie dans les sciences sociales et les humanit s. Un rapport de Science-Metrix, pr par  pour le CRSH. 84 pages.

<sup>11</sup> AHRC. (2003 Sept.) *The RAE and Research in the Creative & Performing Arts. AHRC Response to Consultations.* ([http://www.ahrc.ac.uk/about/policy/response/the\\_rae\\_research\\_in\\_the\\_creative\\_performing\\_arts.asp](http://www.ahrc.ac.uk/about/policy/response/the_rae_research_in_the_creative_performing_arts.asp))

<sup>12</sup> Woodrow, R. (2005, Sept. 28-30) The irrelevant consumers of culture. *ACUADS 2005 Conference, Artists, designers and creative communities.* School of Contemporary Arts, Edith Cowan University. Perth. Western Australia.

<sup>13</sup> Schippers, H. (2006 Oct. 4) The measure of creativity. *The Australian Higher Education Supplement.*

<sup>14</sup> Fournier, M., Gingras, Y. et Mathurin, C. (1989). Cr ation artistique et champ universitaire : qui sont les pairs? *Sociologie et soci t s.* 21(2): 63-74.

possible une perception directe des impacts et, par conséquent, leur évaluation : « Ces projets, disent-ils, ont un impact immédiat sur la société à cause de leur nature, fort différente des autres formes de recherche. Il faut le noter et le souligner. »

Ce chapitre propose des données originales sur les extrants et résultats du programme pilote y compris la qualité de la recherche, la formation des étudiants, les activités effectuées en collaboration, les activités de diffusion et les résultats imprévus.

### **3.1 Modifications de la qualité de la recherche**

Les projets du CRSH – le sondage le démontre clairement – ont permis de créer plusieurs formes de savoir et de savoir-faire. Un profil des réponses révèle que les résultats les plus probants du programme sont partagés entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire comprenant recherche et création. De fait, 41 % des répondants font état d'une compréhension accrue de leur domaine de recherche-crédation et du développement de nouvelles directions de recherche. Par ailleurs, quelque 44 % des répondants affirment avoir développé des techniques et modèles artistiques novateurs, en plus de produire de nouvelles œuvres d'art. L'expérience en communication de l'art et du savoir, ainsi que le développement de travaux collaboratifs avec d'autres chercheurs ou étudiants, constituent des gains aux dires d'autres répondants.

Les titulaires de subventions rapportent aussi une hausse générale de la qualité de leurs travaux de recherche et de leur créativité. Ils notent des modifications dans leur approche à la recherche, la formation de nouveaux cadres théoriques et la combinaison de types de recherches jadis considérés incongrus. Tous ces résultats les ont incités à envisager de nouvelles approches critiques dans leurs disciplines. Les répondants estiment que le programme a surtout permis de modifier la conduite de leurs travaux de recherche grâce à un degré de liberté dont ils ne jouissaient pas auparavant. Ils n'étaient plus dans l'obligation de limiter leurs idées ou de considérer des versions réduites de leurs projets. Le financement les libère des contraintes imposées par l'insuffisance de temps, de fonds et d'autres ressources, leur permettant de rester fidèles à leurs intérêts.

Selon le sondage, le temps disponible influence le plus la qualité des travaux subventionnés. Un financement à long terme permet, selon un récipiendaire, « une profonde exploration de la matière, absente auparavant quand les chercheurs recevaient des subventions à court terme, d'année en année. » Plusieurs voient dans la durée de trois ans l'un des éléments les plus positifs du programme. Le temps alloué aux projets permet de réaliser des études approfondies à un rythme naturel (un des éléments essentiels du succès de projets créateurs) et libère les récipiendaires de l'obligation de préparer des demandes de subventions ou de passer trop de temps à la recherche de ressources financières.

Invités à classer, quantitativement et qualitativement, l'impact de la subvention du CRSH sur leurs activités de recherche-crédation, les répondants se sont montrés très positifs (Tableau V). La plus haute note est accordée à la qualité des activités de recherche-crédation, suivie de la dimension quantitative de l'activité de recherche-crédation et de la qualité de l'activité artistique. Les auteurs de projets individuels ont tendance à considérer nul ou négatif l'impact du financement sur leurs

activités artistiques et de recherche. Les perceptions des chercheurs-crédateurs subventionnés œuvrant en équipe sont plus homogènes.

Tableau V Impact du financement sur les activités artistiques et de recherche-crédation: perception des chercheurs-crédateurs

<b>Individuel</b>	<b>Cumul*</b>	<b>Très positif</b>	<b>Plutôt positif</b>	<b>Pas d'impact</b>	<b>Plutôt négatif</b>	<b>Très négatif</b>	<b>Pas applicable</b>	<b>Pas de réponse</b>	<b>N</b>
La qualité de vos activités artistiques	<b>85</b>	71%	13%	8%	4%		4%		<b>24</b>
La quantité de vos activités artistiques	<b>78</b>	58%	17%	8%	13%		4%		<b>24</b>
La qualité de vos activités de recherche/crédation	<b>90</b>	83%	4%	4%	4%			4%	<b>24</b>
La quantité de vos activités de recherche/crédation	<b>84</b>	71%	8%	13%	4%		4%		<b>24</b>
Vos pratiques inter- et trans-disciplinaires	<b>74</b>	46%	21%	25%			4%	4%	<b>24</b>
<b>Équipe</b>	<b>Cumul*</b>	<b>Très positif</b>	<b>Plutôt positif</b>	<b>Pas d'impact</b>	<b>Plutôt négatif</b>	<b>Très négatif</b>	<b>Pas applicable</b>	<b>Pas de réponse</b>	<b>N</b>
La qualité de vos activités artistiques	<b>90</b>	76%	19%				5%		<b>21</b>
La quantité de vos activités artistiques	<b>85</b>	62%	29%		5%		5%		<b>21</b>
La qualité de vos activités de recherche/crédation	<b>96</b>	86%	14%						<b>21</b>
La quantité de vos activités de recherche/crédation	<b>92</b>	71%	24%	5%					<b>21</b>
Vos pratiques inter- et trans-disciplinaires	<b>93</b>	70%	30%					5%	<b>21</b>

\* Les valeurs sont des pourcentages pondérés, pour lesquelles 100 à été attribué à «Très positif », 75 à « Plutôt positif », 50 à « Pas d'impact », 25 à « Plutôt négatif », et 0 à « Très négatif ».

### 3.2 Participation et formation des étudiants

La formation et le mentorat des étudiants comptent parmi les résultats les plus tangibles du programme pilote de recherche-crédation. La formation des étudiants constituait d'ailleurs l'un des principaux sujets de discussion à la table ronde, et l'un des facteurs qui aura le plus influencé la modification des pratiques après l'obtention d'une subvention. Pour bon nombre de chercheurs-crédateurs, les rôles traditionnels d'instructeur et d'étudiant se sont trouvés en quelque sorte inversés; dans les projets subventionnés, les uns et les autres se sont perçus comme des égaux. Aux dires d'un professeur, les étudiants, jadis vus comme des agents contractuels, sont maintenant devenus des « créateurs primaires ».

De plus, la rémunération des artistes étudiants employés dans le cadre de projets financés par le CRSH rend le programme plus attrayant à leurs yeux. Également, il est plus facile pour les étudiants ayant participé à des projets subventionnés par le CRSH d'obtenir des postes de stagiaires dans des entreprises de la scène des arts. Les étudiants ont davantage la possibilité de recevoir régulièrement

des commentaires et de s'exercer au travail collectif. Au-delà des compétences théoriques de recherche et création, ils acquièrent des compétences en gestion de projet et en activités de promotion, telle la mobilisation de fonds. Un participant à la table ronde a déclaré que ses étudiants avaient pu utiliser l'argent reçu d'un projet pour obtenir dans la communauté des fonds additionnels, équivalents à la subvention du CRSH. Pour ce projet et pour ces étudiants, la subvention du CRSH a servi de fonds de démarrage. Elle a par la suite quintuplé.

Les chercheurs-crédateurs sondés ont confirmé que plusieurs étudiants ont participé ou bénéficié des subventions reçues. De fait, 45 chercheurs-crédateurs estiment que plus de 450 étudiants au baccalauréat, 400 à la maîtrise et 65 au doctorat ont participé à leurs projets subventionnés (Figure 2).

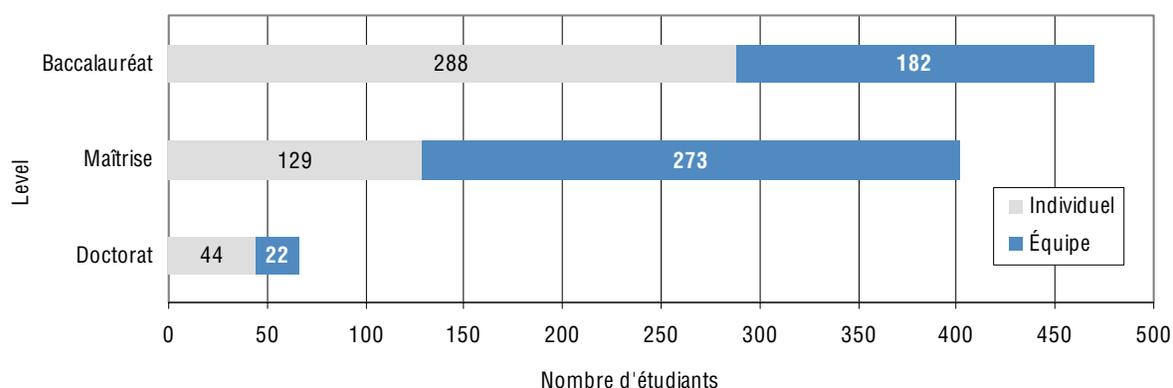


Figure 2 Nombre d'étudiants ayant participé aux projets de recherche-crédation tel que déclaré par les chercheurs-crédateurs subventionnés (n=45) par niveau d'étude et par le statut par équipe ou individuel

N: Nombre de réponses: Baccalauréat, Individuel : 24/Équipe : 21; Maîtrise, Individuel : 24/ Équipe : 18; Doctoral, Individuel : 25/ Équipe : 21

Les perceptions des chercheurs-crédateurs quant à l'impact des fonds sont révélatrices et viennent appuyer la thèse d'effets mesurables et immédiats du programme sur leurs activités de formation et de mentorat. Les chercheurs-crédateurs jugent positivement l'impact du programme sur la formation (Tableau VI). La majorité des répondants ont accordé une note « positive » ou « très positive » à l'influence des subventions sur les activités de formation de leurs étudiants (96 %), leurs recherches (96 %) et leurs habiletés créatrices (91 %). Selon 23 % des répondants des beaux-arts et 32 % des autres répondants, le programme pilote a eu un effet nul sur le développement de programmes et de cours universitaires. Ses effets ont cependant été jugés positifs par 50 % des répondants.

Les commentaires de chercheurs-crédateurs subventionnés indiquent que le programme pilote a incité des chercheurs à développer de nouvelles approches pédagogiques qui se sont concrétisées dans de nouveaux programmes et cours de maîtrise et de doctorat. Ce commentaire d'un répondant en résume l'importance :

(Le programme) a suscité tellement d'occasions pour la diffusion, le prototypage, et le financement des meilleurs étudiants doctoraux ... Toutefois, le fait que plusieurs chercheurs travaillent en synergie a eu impact positif inattendu : une accélération incroyable de la progression (des travaux). ... Cette synergie a aussi engendré la création de cours de maîtrise, influencé l'ensemble du

programme de ma trise ainsi que ma fa on d'enseigner. Les  tudiants au doctorat participent maintenant   ces cours et y pr esentent leurs travaux   des fins de discussion critique. C'est tr s excitant et une superbe exp rience  ducative pour tous les professeurs et  tudiants.

Tableau VI Impact du financement sur les activit s de formation : perception des chercheurs-cr ateurs

Activit�s de formation	Cumul*	Tr�s positif	Plut�t positif	Pas d'impact	Plut�t n�gatif	Tr�s n�gatif	Pas applicable	N
Votre contribution � la formation et � l'encadrement des �tudiants aux cycles sup�rieurs	<b>87</b>	61%	34%	0%	0%	0%	5%	<b>44</b>
Votre contribution � la formation et � l'encadrement des �tudiants au 1er cycle (ou de niveau coll�gial)	<b>77</b>	50%	20%	23%	0%	0%	7%	<b>44</b>
Les comp�tences en recherche des �tudiants qui ont particip� � votre projet	<b>88</b>	52%	45%	2%	0%	0%	0%	<b>44</b>
Les comp�tences en cr�ation des �tudiants qui ont particip� � votre projet	<b>87</b>	57%	34%	9%	0%	0%	0%	<b>44</b>
Le d�veloppement de programmes d'enseignement/curriculum de cours reli�s � la recherche/�ration dans les disciplines les beaux-arts et lettres	<b>69</b>	25%	43%	23%	2%	0%	7%	<b>44</b>
Le d�veloppement de programmes d'enseignement/curriculum de cours reli�s � la recherche/�ration dans d'autres disciplines que les beaux-arts et lettres	<b>57</b>	14%	36%	32%	2%	0%	16%	<b>44</b>

\* Les valeurs sont des pourcentages pond r s, pour lesquelles 100    t  attribu    «Tr s positif », 75   « Plut t positif », 50   « Pas d'impact », 25   « Plut t n gatif », et 0   « Tr s n gatif ».

### 3.3 Les activit s de collaboration

L'un des quatre objectifs primaires du programme  tait de « favoriser des occasions de collaboration entre les chercheurs-cr ateurs universitaires et coll giaux, les autres chercheurs universitaires et coll giaux et les artistes professionnels ». Les donn es amass es dans le cadre de cette  valuation d montrent que la phase pilote du programme a facilit  la collaboration entre les titulaires de subventions et une vaste gamme d'individus, avec lesquels ils ont nou  des partenariats. Le sondage des chercheurs subventionn s (pour les concours de 2003 et 2005) d montre un impact positif des subventions sur les activit s de collaboration des r pondants. En g n ral, les projets financ s par le CRSH ont engendr  un plus grand nombre de collaborations entre chercheurs-cr ateurs. Selon plusieurs r pondants, le financement a permis d' largir les r seaux de collaboration et la port e des projets. Un r pondant explique : « Gr ce au financement, le projet est devenu tr s grand et substantiel. Les fonds ont servi de stimulant au d marrage du projet et m'ont permis de collaborer avec des artistes et chercheurs du cin ma   un niveau tr s professionnel. » Cet afflux de collaborateurs s'est accompagn  d'un plus grand nombre d'id es, de processus de production et de produits.

La plus forte proportion de r ponses positives vise l'impact du programme sur la collaboration avec des chercheurs-cr ateurs universitaires de m me discipline (77 %), ainsi que la collaboration avec des

artistes professionnels hors université (75 %). De fait, plusieurs répondants et participants à la table ronde ont apprécié la flexibilité autorisée par le CRSH aux chercheurs-crédateurs dans le choix de leurs collaborateurs. Ils ont ainsi pu travailler avec des artistes professionnels; ces collaborations auraient été plus difficiles à réaliser autrement. Cette flexibilité s'est révélée particulièrement précieuse, vu la difficulté d'intégrer des artistes professionnels à des projets financés par d'autres programmes ou organismes. Plusieurs chercheurs-crédateurs disent avoir créé des réseaux de collaboration avec des chercheurs des sciences naturelles et du génie : 35 % d'entre eux estiment « très positif » l'impact de la subvention sur leurs activités de collaboration avec les chercheurs de ces disciplines. Le nombre le plus faible de réponses positives porte sur les rapports avec les chercheurs universitaires des sciences de la santé (20 %); les chercheurs universitaires des sciences sociales ont reçu la plus forte proportion de réponses « aucun impact ». Aucun type de collaboration n'a eu d'impact négatif, précisent les répondants.

Le Tableau VII présente le nombre de collaborateurs et le nombre de chercheurs ayant collaboré avec une personne ou plus, ainsi que le nombre total de réponses pour chaque type de collaborateur (individuels ou en équipe). Les chercheurs-crédateurs sondés ont souligné une collaboration plus intense avec les chercheurs-crédateurs de leur propre discipline et les artistes professionnels à l'extérieur des universités. Ces données s'apparentent au niveau d'impact exprimé précédemment par ces répondants pour ces types spécifiques de collaborateurs.

Tableau VII Niveaux de collaboration nationale par type de collaborateur tels que déclarés par les candidats subventionnés

Type de collaborateur	Individuel			Équipe		
	Nombre de collaborateurs	Réponses avec au moins un collaborateur	N	Nombre de collaborateurs	Réponses avec au moins un collaborateur	N
Artistes-chercheurs universitaires de votre propre discipline	60	12	23	44	13	21
Artistes-chercheurs universitaires d'autres disciplines reliées aux beaux-arts et lettres	29	7	23	13	7	21
Chercheurs universitaires des disciplines des sciences humaines	67	9	23	12	5	21
Chercheurs universitaires des disciplines des sciences sociales	13	6	23	4	3	21
Chercheurs universitaires des disciplines des sciences naturelles et génie	12	3	23	8	2	21
Chercheurs universitaires des disciplines des sciences de la santé	0	0	23	3	2	21
Artistes professionnels œuvrant à l'extérieur des établissements d'enseignement	82	12	23	31	12	21
Autres professionnels œuvrant à l'extérieur des établissements d'enseignement	31	8	23	30	7	21

Même si les partenariats régionaux au Canada conservent une grande importance pour ce groupe de chercheurs, plusieurs réseaux de collaborateurs s'étendent au-delà des frontières canadiennes (voir Tableau VIII). En général, les répondants mentionnent une capacité accrue de collaboration, non seulement à l'extérieur du noyau de l'équipe de chercheurs, mais à l'échelle internationale. Certains ont délibérément recruté des collaborateurs d'autres pays.

Les subventions permettent aux récipiendaires d'intensifier leurs déplacements. Ils peuvent ainsi rencontrer et travailler avec des professionnels à l'étranger. Avec les subventions antérieures, ils n'en auraient pas eu les moyens. Pendant que certains poursuivaient leur quête de ressources à l'étranger, d'autres disaient avoir été sollicités par des étrangers. En général, ils constatent une intensification de l'intérêt au plan international pour leurs travaux.

Les données de collaboration chez les chercheurs-créateurs subventionnés démontrent un résultat aussi intéressant qu'inattendu : les auteurs de projets individuels ont fréquemment autant et parfois davantage de collaborateurs que les auteurs de projets en équipe. En moyenne, 33 % des chercheurs individuels et 32 % des chercheurs collectifs collaborent avec d'autres chercheurs canadiens. Sur le plan international, une moyenne de 21 % des chercheurs individuels ont des collaborateurs; cette proportion diminue à 13 % pour les chercheurs en équipe. Également, les chercheurs individuels collaborent davantage avec les chercheurs en sciences sociales et en sciences humaines. Les données démontrent clairement qu'il n'existe pas de lien entre la collaboration et le travail seul ou en équipe. Elles soulèvent aussi la possibilité d'une perception différente des collaborateurs par les chercheurs individuels et les participants à des travaux collectifs.

Tableau VIII Niveaux de collaboration internationale par type de collaborateur tels que déclarés par les candidats subventionnés

Type de collaborateur	Individuel			Équipe		
	Nombre de collaborateurs	Réponses avec au moins un collaborateur	N	Nombre de collaborateurs	Réponses avec au moins un collaborateur	N
Artistes-chercheurs universitaires de votre propre discipline	219	9	23	39	9	20
Artistes-chercheurs universitaires d'autres disciplines reliées aux beaux-arts et lettres	207	4	23	10	4	20
Chercheurs universitaires des disciplines des sciences humaines	52	8	23	0	0	20
Chercheurs universitaires des disciplines des sciences sociales	15	5	23	0	0	20
Chercheurs universitaires des disciplines des sciences naturelles et génie	18	1	23	2	1	20
Chercheurs universitaires des disciplines des sciences de la santé	11	1	23	0	0	20
Artistes professionnels œuvrant à l'extérieur des établissements d'enseignement	74	5	23	11	4	20
Autres professionnels œuvrant à l'extérieur des établissements d'enseignement	48	6	24	4	2	20

La collaboration interdisciplinaire joue un rôle dans les activités des universitaires subventionnés par ce programme. Le sondage et la table ronde ont permis de souligner l'importance, pour les chercheurs-créateurs, de créer et d'entretenir des collaborations interdisciplinaires. On y a présenté plusieurs exemples de projets et de thèmes interdisciplinaires, tels la collaboration entre le design et la médecine, ou les arts visuels et l'informatique. Ce commentaire, tiré d'une réponse au sondage, résume bien l'importance de l'interdisciplinarité dans ce programme : « Plusieurs chercheurs travaillent en synergie. Ils explorent les mêmes idées de différentes perspectives et points de départ. Il

en est r esult  un puissant milieu de propagation des id es et du savoir. » Aux dires de certains chercheurs-cr ateurs, le travail interdisciplinaire a engendr  encore plus d'innovation, ainsi que de nouvelles approches critiques et m me le lancement de nouveaux cours donn s par des chercheurs-cr ateurs. Un nombre sup rieur de gestionnaires universitaires (41 %) estime que les projets interdisciplinaires ont plus de chances d' tre subventionn s. Seulement 15 % y per oivent un d savantage. Quelque 44 % affirment que l'effet est nul.

### 3.4 La diffusion et la pr sentation des r sultats de recherche

La diffusion et la pr sentation des travaux est inh rente et essentielle   la pratique artistique. Ces activit s sont associ es   plusieurs r sultats importants : r mun ration des artistes, reconnaissance par les pairs et auditoires, impacts directs, culturels et sociologiques sur les auditoires, d veloppement culturel au sens large. Comme leurs coll gues professionnels, les artistes affili s   des institutions postsecondaires ont recours   des modes de diffusion conventionnels et non conventionnels pour atteindre leurs auditoires cibles. La diffusion de la cr ation artistique et le processus d'acquisition des connaissances, traduits en r sultats de recherche, sont largement influenc s par la communaut  artistique hors universit , et cette diffusion est importante pour les deux communaut s. Les candidats subventionn s autant que les candidats non s lectionn s jugent important l'objectif du projet pilote du CRSH, qui vise   faciliter cette composante de la production artistique.

Plus de 85 % des titulaires de subventions sond s affirment que le financement du CRSH a eu un impact positif sur leurs activit s de diffusion (Tableau IX). Plus particuli rement, 64 % des titulaires estiment que les sommes re ues ont eu un impact « positif » ou « tr s positif » sur la diffusion de leurs travaux aupr s de la communaut  universitaire des beaux-arts; 62 % et 25 % jugent « tr s positif » ou positif » l'impact sur la diffusion aupr s de la communaut  artistique ext rieure aux beaux-arts et dans le grand public. Aucun r pondant n'a per u un impact n gatif, mais de 7   9 % des r pondants ont affirm  que les subventions n'avaient eu aucun impact, qu'il soit positif ou n gatif.

Tableau IX Impact du financement sur les activit s de diffusion : perception des chercheurs-cr ateurs

Aspects de la diffusion	Cumul*	Tr�s positif	Plutôt positif	Pas d'impact	Plutôt n�gatif	Tr�s n�gatif	Pas applicable	N
Diffusion de vos travaux � la communaut� acad�mique des disciplines <b>reli�es</b> aux beaux-arts et lettres	86	64%	24%	7%	0%	0%	4%	45
Diffusion de vos travaux � la communaut� acad�mique des disciplines <b>non-reli�es</b> aux beaux-arts et lettres	83	62%	22%	9%	0%	0%	7%	45
Diffusion et pr�sentation de vos travaux au public en g�n�ral	85	62%	24%	9%	0%	0%	4%	45

\* Les valeurs sont des pourcentages pond r s pour les quelles 100    t  attribu    «Tr s positif », 75   « Plutôt positif », 50   « Pas d'impact », 25   « Plutôt n gatif », et 0   « Tr s n gatif ».

Un répondant de la catégorie gestionnaire/ responsables des subventions de recherche des universités dit avoir remarqué que les projets de chercheurs-crédateurs subventionnés « ont beaucoup plus de publicité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'université ». Les répondants affirment que les projets subventionnés ont produit « une interaction importante avec le public » et une diffusion « à des groupes importants hors des milieux universitaires ». De plus, nombre de répondants estiment que la subvention leur a permis de positionner leur recherche dans un contexte international. Un artiste chercheur a notamment mérité deux prix du meilleur documentaire dans des festivals nationaux et une très large visibilité pour ses œuvres sur le plan international. D'autres affirment qu'ils ont, depuis l'octroi de la subvention, reçu davantage d'invitations de l'étranger pour discuter de leurs travaux dans le cadre de panels, comités et conférences. Un répondant a déclaré, par exemple : « À cause de ce programme (tout au moins en partie), j'ai été invité en 2007 à prononcer des allocutions d'ouverture sur la recherche artistique universitaire en Islande, à Bristol, à Séoul et au Brésil. »

### **3.5 Résultats imprévus**

Le Tableau X résume les principaux impacts imprévus – positifs et négatifs – tels qu'exprimés dans le sondage par les candidats subventionnés. Une plus grande diffusion des résultats de recherche, résultant des effets bénéfiques du financement sur les pratiques de recherche-crédation et sur les cheminements de carrière, constitue de loin l'impact le plus fréquemment cité des subventions. Les impacts imprévus observés par les titulaires de subventions sont très majoritairement positifs. Plusieurs des résultats mentionnés précédemment dans ce document comptent parmi les effets imprévus : de meilleures avenues de diffusion, des collaborations nouvelles et durables, de nouveaux modes d'enseignement et d'intégration d'étudiants dans les pratiques artistiques, ainsi que des perceptions plus positives des chercheurs-crédateurs en milieu universitaire.

Tableau X Principaux impacts inattendus (positifs ou négatifs) du programme de subvention sur les activités des chercheur-crédateurs

Impacts inattendus (positifs ou négatifs) du programme	Fréquence	% des commentaires	% des répondants	N
Effets bénéfiques globaux sur la recherche artistique et la création, une plus grande diffusion d'art	27	40%	60%	45
Possibilités accrues pour la collaboration, entrée de nouvelles idées	14	21%	31%	45
Impact positif sur l'enseignement et la création de nouveaux cours, interactions bénéfiques avec les étudiants gradués	8	12%	18%	45
Crédibilité et respect accrus au sein d'un établissement universitaire, ou en participant à des discussions avec la communauté	4	6%	9%	45
Plus grand stress ou perte de temps pour la création artistique provoquée par des fonctions administratives ou universitaire	4	6%	9%	45
A amené des opportunités de stimuler des expériences non-artistiques	3	4%	7%	45
A permis d'avoir un impact social ou culturel sur la communauté	2	3%	4%	45
Établissement universitaire peu coopératif	2	3%	4%	45
Contact accru avec les communautés locales	1	1%	2%	45
Trop tôt pour répondre	2	3%	4%	45
<b>Total*</b>	<b>67</b>	<b>100%</b>		<b>45</b>

\*Supérieur au nombre de répondants car chaque répondant a fourni plus d'un commentaire

Plusieurs effets ont été évoqués de façon générale : « Je n'avais pas prévu à quel point ce projet pourrait régénérer, revigorer et porter la qualité de mes travaux à un niveau supérieur ». Un chercheur-crédateur a déclaré qu'il était possible de mesurer l'impact de la recherche effectuée dans le cadre du projet. Avec des subventions ordinaires de recherche ou des subventions du CRSNG, où l'évaluation de tout impact humain aurait été informelle et non publiée, une telle évaluation n'aurait pu être entreprise si ouvertement. L'individu inclut cette activité parmi les éléments fondamentaux de la recherche.

Quelques participants ont mentionné l'impact positif du financement sur leur habileté de rédaction. Le processus de rédaction du projet de recherche aura, disent ces participants, permis de conceptualiser, reconsidérer, organiser et clarifier leurs activités. Cette démarche leur aura servi de repère pendant toute la durée du projet. Une chercheuse, non sélectionnée au premier concours, affirme que le processus de rédaction lui a notamment permis de comprendre qu'elle n'était peut-être pas prête à entreprendre le projet à ce moment précis, et lui a grandement facilité la rédaction de sa seconde demande. Quant à l'impact général du programme sur la rédaction, un participant a noté une évolution des textes vers un auditoire cible plus vaste et moins spécialisé.

Environ 18 % des chercheurs subventionnés constatent qu'ils étaient mal préparés à assumer le lourd fardeau de travail administratif associé au statut de chercheur principal. Selon eux, l'administration du projet et les exigences budgétaires, résultant notamment des problèmes de communication, de paperasse, de participation de l'université et des exigences du CRSH, créent un stress et amputent le temps disponible pour les activités créatrices. Pour améliorer les mécanismes de communication avec

**Rapport final**

---

les titulaires de subventions, un r pondant propose d'intensifier la participation des bureaux de recherche universitaires au processus compte tenu que plusieurs chercheurs, subventionn s pour la premi re fois, connaissent peu les exigences du programme.

De plus, tel que mentionn  pr c demment, certains r pondants au sondage et participants   la table ronde ont fait  tat de difficult s inattendues avec des collaborateurs dans le cadre de leurs projets. Par exemple, un r pondant a travaill  avec deux artistes ind pendants, peu habitu s au travail d' quipe, dans un projet qui exigeait beaucoup de collaboration. Ce r pondant n'avait ni l'exp rience ni la formation requises pour faire office de m diateur dans une telle situation. « Si nous devons faire encore plus de recherche collaborative, ces questions referont sans doute surface », conclut-il.

## 4 Risques et opportunit s

### 4.1 Risques

#### Attentes et taux de r ussite

Le grand nombre de candidatures re ues t moigne de l'int r t des chercheurs-cr ateurs pour ce programme pilote, qui semble susciter de fortes attentes au sein de la communaut  artistique canadienne. Cette importante manifestation d'int r t d'une nouvelle client le comporte cependant un risque pour le CRSH si les gestionnaires du programme n'en communiquent pas efficacement l'orientation, les d veloppements ou les modifications. La communaut  manifeste des signes de nervosit , comme en t moigne l'augmentation du nombre d'appels aux agents de programme de personnes qui d sirent s'informer des d veloppements au programme pilote. De plus, l'incertitude actuelle quant   l'avenir du programme jette un doute sur la volont  du CRSH de soutenir la recherche artistique.

Selon plusieurs r pondants, les perceptions n gatives   l'endroit du programme pilote d coulent de l' cart entre les attentes des chercheurs-cr ateurs candidats et les r sultats, jug s d cevants. Le taux de r ussite de 19 % ne se compare pas avantageusement aux autres programmes du CRSH, dont le taux moyen de succ s oscille autour de 37 % (2005 – 2007). Le taux de r ussite est un peu en d c  de celui des programmes du Conseil des arts du Canada, dont le taux global de succ s atteint 22 % (1990 – 1998). M me si le taux de succ s se rapproche de celui du Conseil des arts, il est important de prendre en compte que les attentes de financement des chercheurs-cr ateurs sont similaires   celles des autres programmes de recherche du CRSH. Pour le moment, le faible taux de succ s est interpr t  comme un engagement financier insuffisant envers la communaut  artistique; cette situation a eu pour effet d' loigner plusieurs candidats potentiels et semble renforcer la perception que le CRSH ne se soit pas pleinement engag    soutenir la recherche-cr ation. La cr ation d'un r gime de petites subventions, parall les aux octrois plus importants, aurait sans doute pour cons quence d'augmenter la disponibilit  de fonds pour les chercheurs-cr ateurs et de permettre aux candidats inadmissibles (avant la mise sur pied du programme de recherche-cr ation) de commencer   cr er un portfolio d'œuvres subventionn es.

#### Processus de concours et directives

Le programme de Subventions de recherche-cr ation en arts et lettres est cit  parmi les meilleures pratiques dans un rapport de 2005 de Science-Metrix.<sup>15</sup> Ce constat s'appuie principalement sur un examen des directives aux membres du comit  de s lection, telles les directives et proc dures de classement (p. ex. la valeur de chaque crit re d' valuation, le pointage minimum requis pour chaque crit re d' valuation et le pointage minimum pour l'ensemble de la demande). Ce rapport fait l' loge

---

<sup>15</sup> Bertrand, F. and Archambault, E. (2005). Risk-Based Analysis of Documented Competitive Processes Guidelines and Processes: Screening, Assessing, Ranking and Recommending Applications. A Science-Metrix report submitted to SSHRC Corporate Performance, Evaluation and Audit.

des systèmes de pointage/classement utilisé pour les chercheurs en début de leur carrière et pour ceux et celles qui effectuent un retour à la recherche : « Cet engagement [à tenir compte du stade de la carrière] est clairement indiqué dans le manuel, notamment dans les chapitres sur les critères d'admissibilité et le système de pointage. » De fait, pendant toute la phase pilote, le site Web du programme informe les candidats éventuels des procédures d'atténuation à suivre durant la période de sélection, notamment:

L'application des cinq critères tiendra compte du stade atteint par le candidat ou les membres de son équipe dans leur cheminement de carrière. Les nouveaux universitaires seront évalués sur leur potentiel, autant que les chercheurs-crédateurs le seront sur leurs réalisations. Le comité prendra aussi en considération les circonstances qui, aux yeux du candidat, ont fait obstacle à ses réalisations en recherche-crédation. Une marge de tolérance sera admise pour les candidats d'institutions plus petites qui n'ont pas eu la chance de superviser des étudiants de cycles supérieurs.

En dépit de l'excellence de la documentation relative à l'attribution des subventions, la présente évaluation fait ressortir quelques problèmes relatifs au fonctionnement du programme et du comité de sélection. Après le premier concours, les critères d'évaluation ont été harmonisés et le système de pointage simplifié (l'ancien système comportait un équilibrage 60 / 40 entre le dossier de recherche-crédation et le programme de recherche-crédation). Pour les deuxième et troisième concours, chaque demande a reçu un pointage global en pourcentage, tenant compte de l'évaluation de la « force » du projet comparativement aux autres demandes. Malheureusement les deux systèmes, fondés sur un ensemble de critères auxquels on assigne un pointage global, ont été simplifiés au risque d'une évaluation plus subjective. La catégorie « nouveau chercheur » a été supprimée (tout en continuant de tenir compte du cheminement de carrière dans l'évaluation des demandes).

La présente étude révèle qu'un certain nombre de candidats juge le processus de sélection hautement subjectif, irrégulier ou même biaisé. De plus, des demandeurs se disent insatisfaits de la rétroaction et du pointage associé aux critères d'évaluation. Que les candidats estiment le processus d'attribution nébuleux et que ce manque de transparence crée un écart entre le programme et son auditoire cible ainsi qu'une méfiance à l'endroit du processus constitue une menace pour l'avenir du programme. Avec le renouvellement du programme, il est proposé que les critères d'évaluation et les mécanismes d'attribution soient raffinés et clarifiés, tant pour les membres du comité de sélection que pour les candidats, et rendus plus accessibles à tous et à toutes. Les données recueillies dans le cadre de cette évaluation suggèrent également qu'avec un taux élevé de refus (81 % des candidats), la perception négative du processus de sélection risque d'être associée avant tout à une rétroaction insuffisante. Conséquemment, priorité devrait être accordée à un mécanisme d'attribution transparent et à une rétroaction plus conséquente.

## **4.2 Opportunités**

### **Stabilité financière et opportunités**

Aux dires des titulaires des concours de 2003 et 2005, l'appui financier du programme pilote a ouvert la porte à de nouvelles avenues de financement : 60 % des répondants (27 sur 45) ont affirmé que la subvention du CRSH avait créé de nombreuses opportunités de financement additionnelles, principalement attribuables à la crédibilité accrue des chercheurs subventionnés (9 commentaires

sur 28). Plusieurs chercheurs-cr ateurs ayant particip     la table ronde ont mentionn   que l'existence m me du programme justifie leurs travaux et facilite la reconnaissance de leur recherche artistique.

Des chercheurs-cr ateurs subventionn s par le programme ont utilis  leur subvention comme levier pour acc der   d'autres opportunit s de financement (surtout conventionnelles), y compris :

- Des subventions additionnelles d'autres agences subventionnaires f d rales (3 commentaires)
- Des revenus ou un financement provenant de productions (3 commentaires)
- Un financement et des dons de l'industrie (3 commentaires)
- Des subventions additionnelles d'autres agences subventionnaires non f d rales (2 commentaires)
- Des fonds universitaires (2 commentaires)
- Des subventions additionnelles d'autres programmes du CRSH (2 commentaires)

Ces donn es sugg rent que le programme pilote tend   favoriser la stabilit  financi re des titulaires de subventions. Toutefois, 40 % des artistes subventionn s n'ont pas re u ou m me envisag  de rechercher des sources additionnelles de financement apr s avoir obtenu leur subvention du CRSH. Selon quelques r pondants au sondage, il serait encore trop t t pour d terminer l'effet des subventions du CRSH sur les occasions de financement additionnel (4 commentaires).

### **Avantages socio conomiques, impacts, innovation**

Selon la direction du CRSH, l'engendrement de b n fices socio conomiques et culturels et d'innovations constitue l'un des effets les plus importants du programme. Ce chapitre souligne ces innovations et avantages socio conomiques afin d'illustrer le vaste  ventail de disciplines et domaines d'application abord  par les projets subventionn s. Interrog s sur les avantages socio conomiques et les innovations suscit s par les projets, quelque 62 % des chercheurs subventionn s (28 sur 45) (aux concours de 2003 et 2005) estiment que leurs travaux ont engendr  des innovations tangibles ou des avantages socio conomiques.

Le d veloppement de nouvelles technologies de l'information appara t important (21 % des r ponses, 6 sur 28). Cela n'a rien de surprenant, la fusion de l'art et des technologies modernes (notamment les processus et applications assist s par ordinateur et technologie)  tant bien document e et, de plus en plus, int gr e   la production et la diffusion artistiques.<sup>16 17 18</sup> Les commentaires ci-dessous font  tat de d veloppements technologiques r sultant de projets subventionn s par le CRSH :

- « J'ai cr e une base de donn es en ligne collaborative et interrogeable qui enregistre l'occurrence, le moment et la nature des placements de produits dans les films. »

---

<sup>16</sup> Chitty, E. ed. (1985) *Artists Talk about Technology; Interfaces: Artists/Techniques*. ANNPAC/RACA. 489 College Street. Toronto. Canada. 55 p. ISBN: 0-919215-04-1.

<sup>17</sup> Singh, G (2005) Digital Art Revolution. *IEEE Computer Graphics and Applications*. 25(2): 4-5.

<sup>18</sup> Stephen Wilson. (2001) *Information Arts : Intersections of Art, Science, and Technology*. 969 pp. ISBN: 0-262-23209-X.

- « Nous avons développé un logiciel novateur d'analyse du design qui facilite la production de nouveaux designs fondés sur la structure géométrique de designs d'artefacts. Nous avons aussi créé une base de données de designs d'artefacts historiques. »
- « Le projet nous a permis de développer une approche novatrice de l'éclairage de scène : un petit nombre de projecteurs numériques remplace un grand nombre d'appareils conventionnels (mobiles ou statiques) et tous les accessoires; un PC et des sources vidéo remplacent les dispositifs actuels de distribution et de contrôle. »

Des demandes de brevets en attente et autres formes de protection de propriété intellectuelle sont issues de certains projets. Les données du sondage indiquent par ailleurs que des projets financés par le programme sont à l'origine d'inventions pouvant intéresser certains domaines d'application et comportant un potentiel économique. Ce résultat pourrait paraître inhabituel dans un programme d'appui à la recherche-crédation, mais on pourrait l'expliquer par le vaste éventail de disciplines et de travaux interdisciplinaires :

- « Six inventions, dont un brevet en instance : toutes assurent une nouvelle liberté structurale aux architectes, artistes et ingénieurs, ainsi qu'une réduction potentielle des matériaux consommés durant la construction. »
- « Nous demandons un brevet pour l'invention d'un étudiant, développée à partir de certaines questions de recherche soulevées durant le contrôle de la synthèse. »
- « J'envisage de soumettre une demande de brevet pour une structure d'entrecroisement des tissus électroniques à la suite de cette recherche. »

Certains des principaux bénéficiaires de la recherche-crédation sont de nature socioculturelle. Leur impact se fait sentir dans plusieurs secteurs et groupes : industries, communautés, institutions scolaires, étudiants et autres utilisateurs potentiels :

- « Nous avons trouvé de nouveaux moyens de former des colonnes sculpturales, des murs, des fermes et des structures de toits en béton armé, réduisant ainsi la consommation de matériaux de construction. En particulier, nous savons comment adapter ces moyens aux techniques canadiennes et comment les rendre accessibles à des économies et cultures à faible et à grands investissements d'immobilisations. Nous avons aussi augmenté la connaissance du comportement structural des géométries de faisceaux légers. Ces découvertes réduisent de façon appréciable l'écart entre sculpture et architecture. »
- « Par l'entremise de projets communautaires canadiens de recherche-crédation, des familles d'immigrants ont pu communiquer avec leur communauté de manière innovatrice. L'impact socioculturel de ce projet de recherche-crédation est évident, chez les familles mais aussi chez les spectateurs d'autres pays (expositions séparées) et au sein de communautés canadiennes dont les membres ont pu apprécier les œuvres d'art pendant une période maximale d'un an à différents endroits. Dans chaque cas, les spectateurs ont été invités à remettre en question des concepts acquis de lieu, d'identité et de culture, et d'imaginer de nouveau les définitions de chez-soi et d'ailleurs. »
- « La réinsertion de la logique environnementale des Premières Nations dans un curriculum universitaire; la présentation de l'art, de l'histoire et de la poésie des Premières Nations à une conscience universitaire hésitante. »

Le développement d'activités et réseaux collaboratifs, la promotion des théories de recherche créative et méthodes apparentées, ainsi que les bénéficiaires de diffusion dans des publications et autres formes de médias et matériaux éducatifs, comptent aussi parmi les innovations et avantages socioéconomiques mentionnés par les répondants au sondage.

## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les données présentées dans le cadre de cette évaluation confirment la pertinence du programme de Subventions de recherche-crédation en arts et lettres. Rien ne suggère de supprimer le programme à ce stade. De fait, les commentaires sont en général très positifs. La communauté, de toute évidence, se dit extrêmement satisfaite de constater que le CRSH ait reconnu et respecté les besoins spécifiques des chercheurs-crédateurs au moyen d'un programme satisfaisant. Selon les témoignages recueillis, il n'existe rien de comparable au programme de Subventions de recherche-crédation en arts et lettres en ce qui a trait aux investissements en projets de recherche-crédation, à la valeur des subventions, à la portée et à la durée du financement. Les résultats du sondage réalisé dans le cadre de cette évaluation indiquent un fort consensus sur la pertinence et les avantages des objectifs du programme pour les activités de recherche artistique. La plupart des répondants du sondage ne souhaitent pas de modification des objectifs pour mieux soutenir leurs activités de recherche et les besoins des chercheurs-crédateurs. Ce consensus entre candidats subventionnés, non subventionnés et gestionnaires des subventions de recherche, et ce dans les trois concours (2003, 2005 et 2006), témoigne de la pertinence des objectifs du programme.

Les chercheurs subventionnés font état d'une progression générale de la qualité de leur recherche-crédation. Plusieurs affirment que leurs projets ont engendré des innovations tangibles ou produit des avantages socioéconomiques. Les répondants estiment surtout que le programme a beaucoup changé leur approche à la recherche, le financement leur assurant une liberté qu'ils n'avaient pas connue auparavant. Ils ont dû surmonter beaucoup moins d'obstacles et entreprendre des projets à plus grande échelle, correspondant mieux à leurs objectifs et modes d'expression créative. Les restrictions imposées par une pénurie de temps, de fonds et de ressources ont été réduites, voire éliminées. La durée de trois ans de la subvention, précisent plusieurs répondants, a engendré une nouvelle dimension de qualité, de détermination et de découverte.

Plusieurs répondants mentionnent, parmi les avantages du programme, une expérience accrue en communication de l'art et du savoir, ainsi que le développement de travaux collaboratifs avec d'autres chercheurs ou étudiants. Les subventions ont eu pour effet d'élargir les réseaux de collaboration des chercheurs-crédateurs, et aussi la portée de leurs projets. Les subventions ont permis aux titulaires de se déplacer pour rencontrer et travailler avec des professionnels à l'étranger. La formation et le mentorat d'étudiants semblent également compter parmi les résultats tangibles du projet pilote de recherche-crédation. Le financement a aussi permis aux instructeurs de dispenser une pédagogie plus pratique, tactile et expérientielle où les étudiants dépassent la théorie pour jouer un rôle de co-crédateur dans une variété de projets.

En dépit des aspects positifs associés à la conception et aux résultats du programme, il est probablement trop tôt pour octroyer au programme un statut permanent. Certains éléments de la mise en œuvre devront être améliorés pour réduire les risques déjà identifiés. Une réflexion s'impose sur la structure la plus opportune pour le programme, la structure actuelle des subventions ordinaires de recherche n'offrant peut-être pas la flexibilité requise pour répondre aux besoins des chercheurs-crédateurs. Le faible nombre de rapports de projets (seulement deux rapports finaux

disponibles au moment de r diger ce rapport) rend difficile une d termination pr cise des extrants et de l'impact global du programme. Il faut s'assurer de l'effet tangible du programme sur la production des chercheurs-cr ateurs avant de proc der   la mise en place d'un programme permanent. Par cons quent, Science-Metrix recommande de prolonger le programme pilote pour un minimum de deux autres rondes de financement. Par la suite il y aurait lieu de proc der   une  valuation sommative compl te, apr s le concours final de la phase pilote mais aussi apr s la remise des subventions au groupe de chercheurs-cr ateurs. Deux rondes additionnelles pourraient cependant s'av rer insuffisantes pour prendre connaissance des r sultats complets des projets. En plus d'examiner minutieusement les rapports de projets, il est recommand  que le CRSH pr voise des fonds pour un certain nombre d' tudes de cas in situ durant l' valuation sommative, afin de clarifier les extrants et les r sultats des projets.

### **Recommandation 1**

Prolonger le programme pilote pour un minimum de deux concours additionnels, et proc der   une  valuation sommative apr s la r ception des subventions par les candidats s lectionn s durant la ronde finale de financement de la phase pilote. L' valuation sommative doit notamment aborder les enjeux suivants :

- Un mod le pour la structure permanente du programme
- Le fonctionnement, la composition et l' volution du comit  de s lection
- La r partition de fonds par groupes linguistiques, r gions,  tablissements postsecondaires de tailles diff rentes, statut de chercheur et stade dans la carri re, disciplines et type de recherche (p. ex. techniques c. th oriques)
- Les gains intellectuels associ s au programme.

Tel que not  pr c demment, il existe peu d'information sur les r sultats, productions et impacts du programme. Cette information est pourtant essentielle   l' valuation, mais aussi pour que le CRSH puisse  tre en mesure de savoir si le programme a atteint les effets escompt s. De plus, comme il s'agit d'un projet pilote, il est n cessaire d'obtenir des renseignements plus d taill s sur une client le que le CRSH conna t assez peu. Le formulaire de rapport final ne nous semble pas le moyen le plus convenable de transmettre au CRSH l'information requise pour en apprendre davantage sur les extrants, impacts et effets imm diats de cette communaut  sur la soci t  et l' conomie canadiennes. Il faut  galement compiler syst matiquement les donn es ainsi recueillies, ainsi que tout indicateur pertinent de rendement, dans le cadre d'un syst me coh rent de performance de la gestion qui deviendra disponible pour la prochaine  valuation.

### **Recommandation 2**

R viser le formulaire de rapport final pour obtenir des renseignements plus d taill s sur les extrants, les impacts et la port e des activit s de recherche-cr ation. En plus du rapport final attendu six mois apr s la fin du programme, exiger que les titulaires de subventions soumettent un rapport de mi-session, tout au moins pendant la phase pilote du programme durant laquelle un contr le plus serr  est indiqu .

### **Recommandation 3**

Mettre en place un syst me de gestion du rendement et une collecte syst matique d'indicateurs de rendement pertinents.

Des questions et commentaires ont  t  exprim s durant l'exercice d' valuation des comp tences linguistiques du comit  de s lection. Au-del  des questions de perception, les donn es recueillies d montrent clairement que le nombre de candidatures de langue fran aise a d cru, de 20 environ dans les concours pr c dents   7 seulement en 2006. De plus, les donn es indiquent l'existence d'obstacles   l'acc s ou au succ s de certains  l ments de la population cible du programme, y compris la distribution r gionale des subventions.

### **Recommandation 4**

Le CRSH devrait mener une enqu te sur la pr sence de barri res et d terminer au besoin celles qui sont inh rentes   la conception du programme. En particulier, le CRSH devrait examiner le degr  de participation et le d clin des demandes en langue fran aise, afin de d terminer s'il existe un risque que le programme puisse  tre consid r  hors de port e par les chercheurs-cr ateurs francophones. La taille de l'universit , la disponibilit  d' tudiants chercheurs et la r partition r gionale des subventions comptent  galement parmi les aspects   examiner. Les donn es pertinentes (actuelles et r trospectives) doivent  tre recueillies et incorpor es au syst me de gestion du rendement.

L'insatisfaction ressentie par les candidats non s lectionn s est principalement associ e   deux probl mes : l'insuffisance de la r troaction et la forte proportion de demandes rejet es (un taux de succ s inf rieur   20 %). La plupart des candidats d cus ont fait  tat d'une r troaction insuffisante, sur le plan quantitatif autant que qualitatif. Un cinqui me des chercheurs subventionn s ont  galement mentionn  ce probl me; m me les gestionnaires universitaires s'en disent fort pr occup s. Les participants   la table ronde ont vu dans cette faible r troaction un probl me s rieux. Les candidats non subventionn s se disent particuli rement inquiets, dans la mesure o  leurs chances d'obtenir une subvention   l'avenir pourraient  tre en cause. Plusieurs candidats sond s ont fait valoir le besoin d'une r troaction am lior e et cr ative, et propos  une plus grande transparence dans les d cisions du comit .

La perception de subjectivit  dans le processus de s lection constitue un autre probl me li    l'insuffisance de r troaction. Plusieurs candidats ont indiqu  qu'ils ne soumettraient plus de demande, se disant d courag s par l'impr visibilit  per ue des d cisions du jury. Une  tude pr c dente de Science-Metrix<sup>19</sup> avait relev  que les syst mes de pointage du programme de Subventions de recherche-cr ation en arts et lettres portaient sur deux crit res : les r alisations en recherche et le programme de recherche. Ces deux crit res, d'une valeur de 10 points chacun,  taient toutefois d finis par un ensemble de crit res sp cifiques sans pointage (6   8). Dans les autres programmes, des pointages  taient attribu s   chaque crit re. Le rapport notait que cette

---

<sup>19</sup> Bertrand, F. and Archambault, E. (2005). Ibid.

simplification avait engendré une plus grande subjectivité. Le système a été simplifié davantage après le premier concours en limitant le pointage à des critères plus généraux, intensifiant ainsi le risque de subjectivité dans le processus de sélection.

#### **Recommandation 5**

Développer un formulaire de sélection et de rétroaction normalisé, avec un pointage précis pour chaque critère de sélection et des commentaires qualitatifs détaillés. S'assurer qu'un système efficace et convivial soit utilisé pour recueillir et compiler les commentaires pertinents à chaque étape du processus de sélection – de l'analyse initiale d'admissibilité à la décision finale du comité de sélection.

Tel que noté antérieurement, une très forte proportion des demandes de subventions a été rejetée. Il en est résulté un très grand nombre de candidats déçus. Les données indiquent toutefois que plusieurs chercheurs-crédateurs seraient en mesure d'entreprendre des projets de recherche-crédation à plus petite échelle. De fait, plusieurs des participants à la table ronde ont proposé au CRSH d'envisager l'octroi de subventions de valeur moindre aux chercheurs-crédateurs dans le cadre du programme. Il nous apparaît souhaitable d'offrir à l'avenir deux formats de subventions : le régime actuel, mais aussi un régime de subventions de valeur moindre (p. ex. un financement pouvant atteindre 25 000 \$ par année, jusqu'à un maximum de 60 000 \$ sur trois ans). Quoique la structure du programme n'empêche pas les chercheurs-crédateurs de demander des subventions plus modestes, un élément du programme conçu spécifiquement pour le financement de projets à petite échelle augmenterait le niveau de confiance des chercheurs-crédateurs intéressés à des subventions de valeur moindre, étendrait le financement à un public plus large et permettrait à un plus grand nombre de chercheurs-crédateurs de figurer dans la communauté des chercheurs financés. Cette recommandation semble convenir en particulier aux chercheurs-crédateurs ayant moins d'expérience en demandes de subventions et moins de modèles de rôle que les chercheurs d'autres disciplines desservies par le CRSH.

#### **Recommandation 6**

Dans les limites financières du programme, créer un régime de subventions de valeur moindre pour augmenter l'accès au financement et répondre aux besoins des candidats proposant des projets de recherche-crédation moins onéreux ou à plus petite échelle.

#### **Suggestions additionnelles**

Aux six recommandations énoncées ci-dessus, nous ajoutons les suggestions suivantes pour en améliorer l'efficacité et réduire les risques du programme :

- Après chaque concours, le comité de sélection du CRSH aurait avantage à entreprendre un examen critique de la liste de disciplines servant à déterminer l'admissibilité des candidats, et proposer des catégories à ajouter ou supprimer.
- Le CRSH doit poursuivre, en interaction avec la communauté de recherche-crédation, l'examen des définitions de recherche-crédation et d'artiste chercheur, et ce jusqu'à l'établissement d'un consensus satisfaisant.

- Le programme ainsi que la client le b n ficiaient sans doute d'une strat gie de communication interne et externe renforc e.   l'externe, le CRSH pourrait intensifier la diffusion des r sultats des concours et renseigner un auditoire plus large sur les param tres du financement.  galement, les r sultats des chercheurs subventionn s pourraient  tre diffus s afin de cr er des mod les pour les candidats  ventuels.   l'interne, le CRSH devrait privil gier les m canismes de r troaction permettant l'expression d'opinions par les chercheurs-cr ateurs. Cette strat gie de communication serait ax e sur un portail Web de recherche-cr ation.

Le programme de subventions de recherche-cr ation en arts et lettres du CRSH conserve toute sa pertinence. Il r pond aux besoins sp cifiques d'une client le traditionnellement exclue des programmes de financement des conseils de recherches. Accueilli avec enthousiasme au sein de la communaut  de chercheurs-cr ateurs, le programme est bien con u et mis en  uvre en d pit de quelques probl mes, qu'il faudra r gler. Si le programme de subventions obtient sa permanence, il lui restera alors un d fi   relever : trouver un mode de prestation qui continuera de r pondre aux besoins particuliers des chercheurs-cr ateurs.